

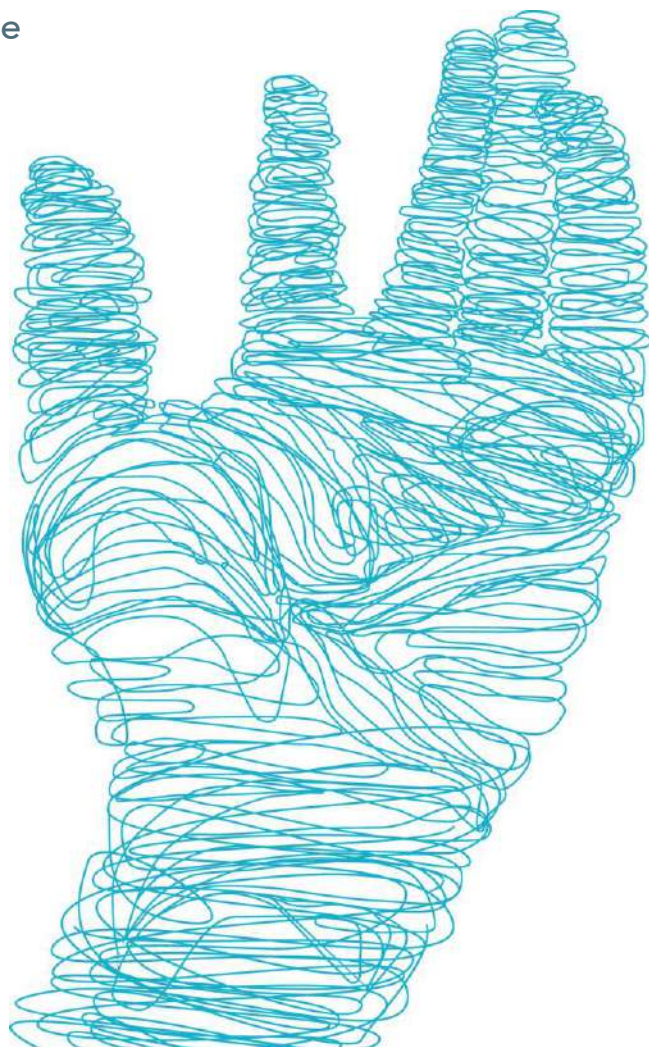


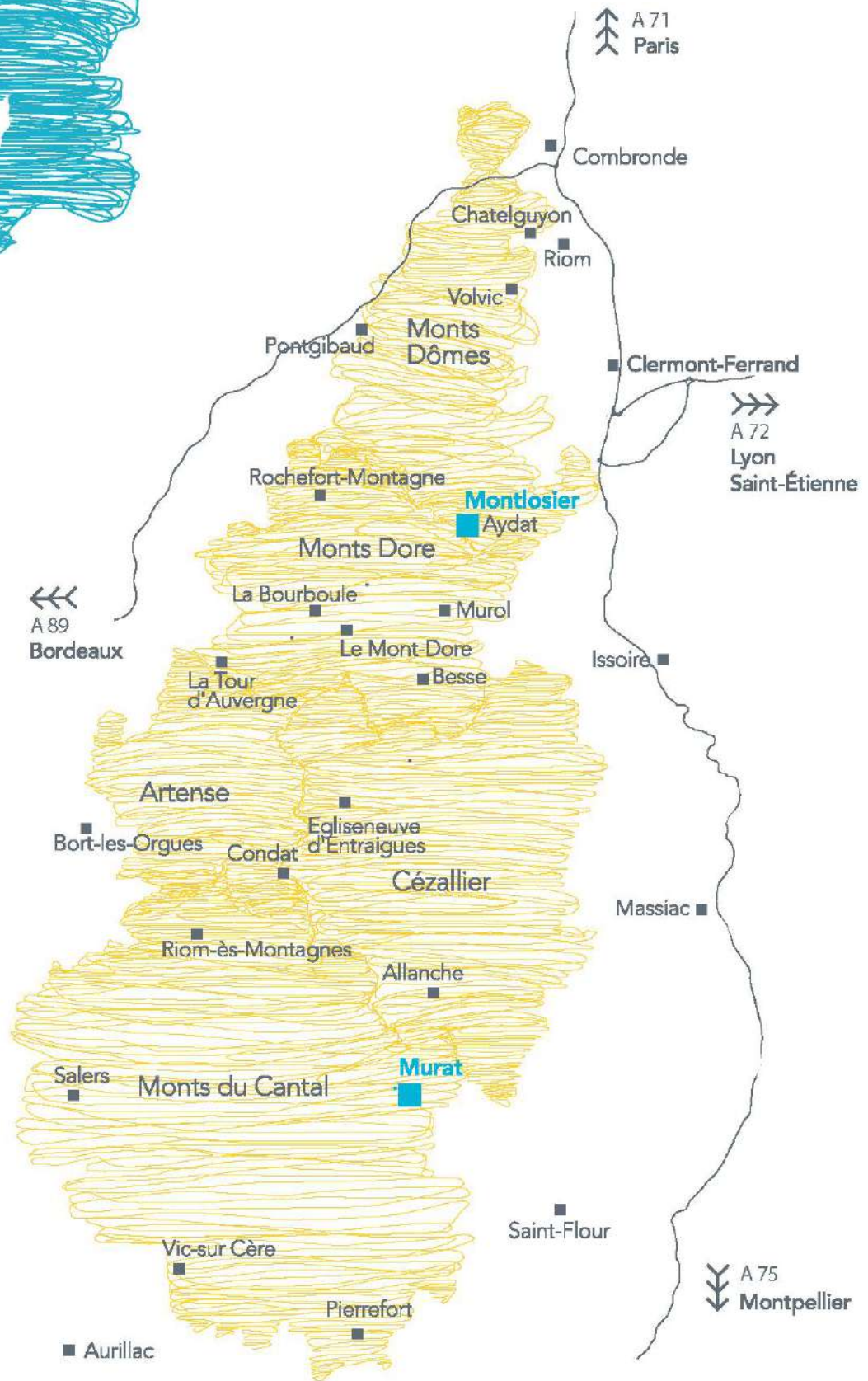
RAPPORT D'ACTIVITES

2017

DU SYNDICAT MIXTE DU PARC

en application de la charte
du Parc naturel régional
des Volcans d'Auvergne
adoptée en 2013





LES VOLCANS D'AUVERGNE UN TERRITOIRE CLASSE « PARC NATUREL REGIONAL »



Le Parc des Volcans d'Auvergne est un Parc naturel régional français, créé le 25 octobre 1977 dans la région Auvergne Rhône-Alpes, au cœur du Massif central. D'une superficie de 389 733 hectares, c'est le plus grand Parc naturel régional de France.

Dispositif national

L'existence d'un Parc naturel régional (PNR) démontre la richesse et la fragilité de ses patrimoines naturels, paysagers et culturels, mais aussi la cohérence de son territoire et la pertinence de l'outil Parc au regard des enjeux locaux.

La création d'un PNR n'est pas imposée par l'Etat. Elle est le fruit d'une volonté locale : c'est sur demande régionale, et après adoption du projet de territoire par les collectivités locales, que l'Etat procède au « classement » du territoire en « parc naturel régional » pour 12 ans. A l'issue de cette période, le renouvellement du classement est sollicité par la région.

La vocation de ce classement est définie par le Code de l'environnement :

- > protéger les patrimoines, en particulier par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages
- > contribuer à l'aménagement du territoire
- > contribuer à son développement économique, social, culturel et à sa qualité de vie
- > contribuer à l'accueil, l'éducation et l'information du public
- > réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et contribuer à des programmes de recherche.

En se basant sur ces objectifs et les enjeux locaux, des orientations et mesures sont prévues pour gérer et développer le Parc. Elles sont décrites dans un texte de référence appelé « la Charte du Parc » qui engage contractuellement l'Etat et les collectivités locales.



massif du sancy © SMPNRVA

Gestion locale

Pour animer le territoire au service de la mise en œuvre de la charte, un syndicat mixte de gestion du Parc est créé. Y adhèrent la région, les départements concernés, les communes du territoire, et souvent des établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre.

Le syndicat mixte du Parc :

- > met en place des actions :
 - . de gestion de sites remarquables
 - . de promotion du développement durable en mettant l'environnement et les patrimoines au cœur de projets novateurs et exemplaires
- > cherche à coordonner et fédérer des acteurs autour de problématiques et de projets communs, accompagne des porteurs de projets dans leurs démarches
- > sensibilise le public aux enjeux locaux et les incite à s'impliquer en faveur de leur territoire
- > veille au respect des principes de la Charte, notamment en émettant des avis simples (documents d'urbanisme, projets routiers, installations classées...)
- > gère la « marque Valeurs Parc » pour qualifier des produits, des services et des savoir-faire valorisant respectueusement des patrimoines caractéristiques du territoire.

Volcans d'Auvergne, une terre composite

Véritable livre de géologie à ciel ouvert, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA) est un territoire de moyenne montagne avec une altitude de 400 à 1886 mètres.

Cinq grands paysages (dont les quatre premiers sont issus du volcanisme) composent ce territoire remarquable :

- > les dômes et cratères de la Chaîne des Puys
- > les reliefs accentués des Monts Dore
- > les grands espaces du Cézallier
- > l'imposant massif cantalien
- > le plateau verdoyant de l'Artense.

Cette terre de légendes dévoile des richesses multiples : art roman, artisanat autour de la pierre volcanique, races emblématiques locales (vaches Salers et Ferrandaise, cheval auvergnat), bienfaits des eaux des volcans ou encore renommée de la gastronomie.

LA CHARTE 2013→2025 DU PARC

Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un territoire riche de ses paysages, de sa faune et de sa flore exceptionnels, mais aussi un territoire vivant, un lieu d'activités économiques et culturelles qui participent à son identité patrimoniale. Et c'est aussi un territoire unique par la présence de volcans qui suscitent curiosité auprès des visiteurs et constituent un socle évident pour l'économie et la culture locales.

Pour pérenniser ce cadre de vie, la charte 2013>2025 propose des orientations qui visent à améliorer et valoriser le lien des habitants avec le territoire et ses patrimoines, pour aboutir, à l'horizon 2025, à une qualité de vie renforcée et partagée. Cette quête repose sur la recherche d'un équilibre fort, cohérent et promouvant la préservation et valorisation des atouts locaux.

1. La cohésion territoriale et sociale inspirée par le caractère patrimonial du PNRVA

Le Parc des Volcans d'Auvergne compte environ 90 000 habitants et donc autant de perceptions des atouts et fragilités de ce territoire. Vivre en milieu rural, qui plus est en montagne, peut s'avérer difficile. Mais c'est aussi une chance dont il n'est pas toujours évident de prendre conscience.

L'orientation 1 de la charte concerne les habitants. Elle les encourage à se mobiliser pour leur territoire, à réaliser quelles richesses il recèle. L'objectif est de leur permettre d'améliorer leur bien-être et leur épanouissement personnel et collectif, ainsi que de créer les conditions favorables pour donner envie à de nouveaux habitants et de nouveaux actifs de s'installer :

- > faire prendre conscience de la diversité, du caractère remarquable et fragile, ainsi que du potentiel de valorisation économique et culturelle des patrimoines
- > donner envie d'adapter ses comportements au quotidien concernant l'environnement, les produits locaux, les paysages...
- > augmenter le nombre d'habitants et d'actifs en mettant en avant les potentialités locales pour la création d'activités
- > réduire les disparités de confort, d'accessibilité et d'impact écologique et énergétique des logements
- > mutualiser et/ou dématérialiser les services pour maintenir et accueillir les habitants.



Charte du Parc © SMPNRVA

2. Un cadre de vie exceptionnel conforté par des politiques publiques innovantes

Le caractère exceptionnel des espaces paysagers et naturels du Parc nécessite de faire face aux défis inhérents à leur gestion. Cette tâche revient aux acteurs publics du territoire qui mettent en oeuvre la charte.

Pour préserver ce cadre de vie, les élus s'engagent, dans l'orientation 2 de la charte, à développer des stratégies innovantes et adaptées aux enjeux locaux :

- > transmettre et valoriser le caractère exceptionnel des espaces volcaniques, maîtriser la fréquentation touristique des massifs
- > conserver la lisibilité des reliefs remarquables et structurants du paysage
- > protéger les milieux naturels exceptionnels et les espèces
- > concilier les usages de l'eau avec la garantie de sa qualité et sa disponibilité en aval
- > réduire la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre
- > maîtriser les énergies renouvelables et l'aménagement des lieux de vie pour assurer le respect des spécificités locales et un usage économe du foncier.

3. Une économie entraînée par des activités phares misant sur les ressources du territoire

L'herbe, les paysages, l'eau, la forêt, les savoir-faire locaux sont autant de ressources et de particularités.

Fort de ces atouts, le Parc des Volcans d'Auvergne se caractérise par la présence d'activités phares comme l'agriculture, l'accueil touristique, la sylviculture et l'exploitation de la pierre volcanique. L'orientation 3 de la charte identifie ces professionnels comme des acteurs indispensables qu'il convient d'accompagner dans leurs efforts pour la mise en place de pratiques plus durables et propres au territoire.

L'objectif est de démarquer économiquement leurs produits et leurs savoir-faire et d'entraîner d'autres secteurs d'activités dans la voie d'une économie compétitive à forte valeur environnementale, sociale et patrimoniale.

LE PARC NATUREL REGIONAL EN QUESTIONS

S'agit-il d'un espace réglementé ?

Non, même s'il peut y exister (comme en dehors d'un parc) des sites réglementés par l'Etat ou la Région (Réserves naturelles...). Les élus (du territoire, des départements et de la région), ainsi que l'Etat s'engagent de façon volontaire et contractuelle pour que le territoire devienne un PNR et mettre en œuvre le projet prévu pour le territoire (la charte) qu'ils ont élaboré ensemble.

Mais plusieurs dispositions des Codes de l'environnement et de l'urbanisme s'imposent à tous les PNR, notamment :

- > les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec la charte du Parc, ou rendus compatibles dans un délai de 3 ans
- > la charte d'un PNR doit engager ses signataires à se positionner en matière de règles de circulation à établir pour les véhicules à moteur de loisir, selon les besoins sur les voies et chemins de chaque commune adhérente
- > la publicité est interdite à l'intérieur des agglomérations situées dans le PNR, sauf si des règlements locaux de publicité l'autorisent.

« Parc » ou « Syndicat mixte de Parc » ?

- > « Parc » évoque le territoire, son classement juridique, ses spécificités patrimoniales et son projet, l'ensemble des acteurs locaux (habitants, élus, professionnels, associations...)
- > « Syndicat mixte du Parc » est le nom de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) à caractère administratif auquel adhèrent les collectivités (communes, départements, région), ainsi que les autres EPCI du territoire (selon les cas). Ils ont approuvé la charte du Parc et sont représentés au Comité syndical qui administre le Parc.

Rôles du Syndicat mixte du Parc des Volcans d'Auvergne (SMPNRVA)?

Le SMPNRVA est l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui coordonne et anime le projet de territoire du Parc des Volcans d'Auvergne. Y adhèrent les communes du territoire (150), EPCI à fiscalité propre qui le souhaitent (12), les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme, ainsi que la région Auvergne.

Son rôle est multiple :

> aider la mise en œuvre du projet du territoire par les signataires de la charte et entraîner les autres acteurs locaux dans cette dynamique (habitants, associations, professionnels...). Pour cela, il doit sensibiliser, inciter, conseiller, accompagner (dans le cadre d'opérations pilotes notamment), fédérer et faciliter les échanges et la synergie entre ces acteurs.

L'objectif est, dans le cadre de leurs projets et de leurs activités, de favoriser l'application des principes du développement durable en les adaptant aux valeurs PNR et aux spécificités locales comme l'exprime la charte du Parc.

Certaines circonstances (enjeux patrimoniaux très importants, forte technicité requise...) l'amènent parfois à proposer sa maîtrise d'ouvrage pour assurer par exemple la restauration ou la gestion de sites exceptionnels remarquables, si les conditions financières, foncières ... le lui permettent et le nécessitent.

- > veiller au respect de la charte par les signataires. A ce titre, les Codes de l'environnement et de l'urbanisme Prévoient qu'il soit :
 - . associé à l'élaboration des schémas de cohérence territoriale et des plans locaux d'urbanisme
 - . consulté lors de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme (et autres - cf. l'article R. 333-15 du Code de l'environnement)
 - . consulté lorsque des aménagements, ouvrages ou travaux sont soumis aux procédures de l'étude ou de la notice d'impact ou du « au cas pas cas »
- > assurer sur le territoire du Parc la cohérence et la coordination des actions de protection, de mise en valeur, de gestion, d'animation et de développement menées par ses partenaires
- > articuler des organismes intervenant dans les domaines communs.

En dehors de ce cadre, le SMPNRVA ne dispose pas de compétence juridique comme en ont les communes ou les communes de communes. Ces dernières peuvent lui en transférer certaines. En outre, il ne peut pas prendre de décisions autorisant ou interdisant des activités ou des projets. Seules les communes et le Préfet disposent d'un pouvoir de police propre.

Quels sont les bénéfices apportés par le Parc et le Syndicat mixte du Parc ?

- > la mise en avant d'une image d'envergure nationale et internationale du territoire, d'une qualité évocatrice de richesses patrimoniales
- > le partage de valeurs : respect et mesure, équité et solidarité, proximité et dimension humaines, participation
- > une dynamique collective animée par l'action publique permettant de développer le territoire en :
 - . plaçant les atouts locaux et le développement durable au coeur des préoccupations et des projets
 - . préservant les biens patrimoniaux les plus remarquables et fragiles
 - . privilégiant une approche concertée et conciliée pour accompagner l'évolution des pratiques
 - . des conseils et un accompagnement d'actions locales par le SMPNRVA



Emblème du PNRVA © SMPNRVA

ACTIONS MARQUANTES DU SMPNRVA AU REGARD DE LA CHARTE 2013→2025 DU PARC

ORIENTATION 1 DE LA CHARTE — LA COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE INSPIREE PAR LE CARACTERE PATRIMONIAL DU PNRVA	9
<ul style="list-style-type: none"> » MESURE 1.1.1 - Favoriser l'appropriation et la valorisation culturelle des patrimoines du territoire <ul style="list-style-type: none"> Animations à destination des habitants, élus et partenaires à l'occasion des 40 ans du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne (19.1.01.09) 10 Programmation culturelle valorisant les patrimoines du PNRVA : « les Explosives du Parc » (19.1.01.01) 11 Programmation culturelle dans des bistrotts du territoire pour contribuer à leur maintien et au dynamisme local (19.1.01.02) 12 Animation de la salle d'exposition temporaire à la Maison du Parc (50.4.01.01) 13 » MESURE 1.1.2 - Susciter l'envie des habitants d'agir en accord avec les enjeux du développement durable <ul style="list-style-type: none"> Animation du projet "La biodiversité à la porte de l'école"(11.2.01.01) 14 Mise en oeuvre de partenariats éducatifs (19.2.01.04) 15 Animation d'échanges pédagogiques entre établissements scolaires issus de secteurs géographiques contrastés (19.3.02.02) 16 	
ORIENTATION 2 DE LA CHARTE - UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL CONFORTE PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES INNOVANTES	17
<ul style="list-style-type: none"> » MESURE 2.1.1 – Réaliser une gestion d'excellence des grands espaces uniques et révéler les singularités du paysage du PNRVA <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement, gestion, surveillance, sensibilisation, conciliation des usages, entretien, suivis patrimoniaux en Chaîne des Puys (10.0.01.09) 18 Expérimentation d'un troupeau ovin mobile et développement d'un projet écopastoral de territoire (10.0.01.12) 19 Réédition de la carte et du guide "Volcanologie de la Chaîne des Puys" (10.0.01.19) 20 Programme de restauration et d'entretien des sentiers du Massif cantalien (10.4.01.02) 21 » MESURE 2.1.2 – Enrichir la biodiversité en préservant les milieux naturels et la mobilité des espèces <ul style="list-style-type: none"> Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézallier et de l'Artense (13.3.03.02) 22 Avis du SMPNRVA sur divers projets (11.3.05.01) 23 Gestion de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy (10.101.06) 24 Gestion de la Réserve naturelle nationale de la Vallée de Chaudefour (10.1.02.01) 25 Gestion de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle (10.2.01.01) 26 Gestion de la Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette (10.2.02.01) 27 Assistance à la préparation du dossier de classement de la tourbière du Jolan en réserve naturelle régionale (10.2.08.01) 28 Animation de Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) et de la contractualisation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques par les agriculteurs (MAEC) (10.5.01.10) 29 Gestion des sites Natura 2000 (10.5.01.02) 30 Gestion d'Espaces Naturels Sensibles dans le PNRVA (10.5.01.03) 31 » MESURE 2.2.1 – Articuler les modes de gestion et d'exploitation des ressources en eau dans une optique de solidarité et de respect des milieux aquatiques et humides <ul style="list-style-type: none"> Suivi et accompagnement de politiques locales en faveur de la ressource en eau et des milieux aquatiques (13.3.05.03) 32 Études / acquisition de connaissances sur les lacs du PNRVA pour proposer des mesures de gestion adaptée notamment à l'échelle des bassins versants (13.3.04.04) 33 Animation "eau" sur le bassin Adour Garonne (13.3.05.04) 34 Mise en oeuvre du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense (13.3.06.11) 35 Animation, suivi et évaluation du contrat territorial des lacs du bassin versant de la couze Pavin (13.3.07.02) 36 	

<p>»» MESURE 2.2.2 – Promouvoir les économies d'énergies et maîtriser la production d'énergies renouvelables</p> <p>Sensibilisation des acteurs aux enjeux énergie-climat (12.3.01.01)</p> <p>Candidature du Syndicat mixte à l'appel à projets national Territoires à énergie positive pour la croissance verte - TEPCV (12.3.01.04)</p> <p>Études sur les mobilités en zone de montagne - TEAMM</p>	<p>37</p> <p>38</p> <p>39</p>
<p>»» MESURE 2.3.2 – Maîtriser l'espace au regard des différents enjeux grâce à des outils d'urbanisme et des démarches de projets adaptés</p> <p>Animation de l'Atelier Rural d'Urbanisme - ARU (12.3.06.03)</p> <p>Accompagnement de projets d'urbanisme de planification (12.3.04.03)</p> <p>Accompagnement de projets d'urbanisme opérationnel (12.3.05.01)</p>	<p>40</p> <p>40</p> <p>41</p> <p>42</p>
<p>ORIENTATION 3 DE LA CHARTE – UNE ECONOMIE ENTRAINEE PAR DES ACTIVITES PHARES MISANT SUR LES RESSOURCES DU TERRITOIRE</p>	<p>43</p>
<p>»» MESURE 3.1.1 – Encourager les productions agricoles génératrices de valeur ajoutée et garantes des ressources locales</p> <p>Élaboration d'une stratégie d'intervention en faveur des activités et des espaces pastoraux (15.6.01.01)</p> <p>Accompagnement des associations d'éleveurs de races locales pour leur valorisation économique et leur promotion (17.6.02.01)</p> <p>MIAM ! Le Marché Incontournable de l'Appétit et du fait-Main (17.6.03.08)</p>	<p>44</p> <p>44</p> <p>45</p> <p>46</p>
<p>»» MESURE 3.2.1 – Stimuler la structuration d'une offre touristique durable et révélatrice des spécificités du PNRVA</p> <p>Entraînement et accompagnement des collectivités et des stations touristiques du territoire en matière de tourisme durable (18.3.02.01)</p> <p>Mise en oeuvre d'une stratégie de communication touristique dans le cadre de la Charte Européenne du Tourisme Durable des espaces protégés (18.4.02.03)</p> <p>Mise en avant de produits, savoir faire locaux, spécificités patrimoniales et d'offres de randonnées dans les Boutiques du Parc (50.4.02.02)</p>	<p>47</p> <p>47</p> <p>48</p> <p>49</p>
<p>»» MESURE 3.1.1 – Promouvoir une gestion des forêts intégrée, innovante et favorisant leur vitalité</p> <p>Localisation des forêts anciennes sur le Parc des Volcans d'Auvergne (16.3.02.02)</p>	<p>50</p> <p>50</p>
<p>»» MESURE 3.5.1 – Accompagner l'installation d'entreprises s'adaptant au contexte local</p> <p>Animation du programme Leader 2015-2020 du GAL Territoires Volcans (19.5.03.04)</p>	<p>51</p> <p>51</p>
<p>»» MESURE 3.5.2 – Attribuer et animer la marque valeurs du PNRVA pour soutenir et stimuler les activités durables valorisant les patrimoines du territoire</p> <p>Attribution de la Marque Valeurs du PNRVA à des produits et des savoir-faire artisanaux du territoire (17.6.03.07)</p>	<p>52</p> <p>52</p>
<p>ORIENTATION 4 DE LA CHARTE – ANIMATION, SUIVI ET EVALUATION DU PROJET DE TERRITOIRE</p>	<p>53</p>
<p>»» MESURE 4.1.1 – Adapter les moyens du SMPNRVA pour accompagner et guider la mise en œuvre et le respect de la charte</p> <p>Gestion des assemblées du SMPNRVA (40.2.01.03)</p> <p>Gestion du budget et des finances du SMPNRVA (40.2.01.04)</p> <p>Organisation du personnel du SMPNRVA en 2016</p>	<p>54</p> <p>54</p> <p>55</p> <p>56</p>
<p>»» MESURE 4.1.1 – Assurer une gouvernance partenariale de la mise en œuvre du projet de territoire</p> <p>Animation du Conseil Scientifique et de Prospective du PNRVA (11.3.01.01)</p> <p>Développement de partenariats avec des territoires de proximité du PNRVA (19.3.02.01)</p>	<p>58</p> <p>58</p> <p>59</p>
<p>ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES DANS LE RAPPORT</p>	<p>61</p>

19.1.01.09

ANIMATIONS À DESTINATION DES HABITANTS, ÉLUS ET PARTENAIRES À L'OCCASION DES 40 ANS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

En 2017, le classement du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a atteint l'âge vénérable de 40 ans.

Pour cette occasion et en cohérence avec les démarches prévues par la mesure 1.1.1 de la charte du Parc "Favoriser l'appropriation et la valorisation culturelle des patrimoines du territoire", le SMPNRVA a proposé au public toute une série d'événements culturels et d'actions de communication sur son territoire et dans l'agglomération clermontoise, entre avril et décembre 2017.

Réalisations et résultats 2017

Le projet visait le grand public (essentiellement les habitants du territoire et de sa proximité, secondairement les visiteurs) et les objectifs suivants :

- > mieux faire connaître les enjeux et patrimoines du Parc, ainsi que les missions et actions du SMPNRVA
- > développer le sentiment des habitants d'appartenir au territoire remarquable du Parc et la notoriété de celui-ci auprès du public
- > mais aussi encourager les participants à découvrir, observer, rencontrer, se questionner, représenter, inventer.

Le fil conducteur de cette opération fut une invitation au "Voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne". A ce titre, plusieurs initiatives du SMPNRVA ont enrichi la programmation (cf. action 19.1.01.01) : conception d'une **exposition**, édition d'un **livre** et de **cartes postales**, préparation d'**ateliers** "Carnets de voyage collectifs", "Dessine ta carte postale" et "Des mots en chemin" et participation au **Rendez-vous du carnet de voyage** de Clermont-Ferrand.

Autres actions et temps forts du programme :

- > proposition de 40 sorties nature animées par le SMPNRVA
- > appel à candidature, labellisation et mise en avant de 40 manifestations initiées par des Communes, associations... du territoire favorisant la découverte du territoire et de ses patrimoines
- > promotion de 20 rendez-vous sportifs (dont les manifestations sportives partenaires du Parc)
- > participation à 3 Balades du Journal, avec stand et accompagnement de certaines (Beaumont, La Godivelle, Chastreix)
- > organisation de 5 Bistrot d'automne (cf. action 19.1.01.02) : Orcines, Saint-Genès-Champespe, Saint-Projet-de-Salers, Anzat-le-Luguet, Murat
- > animation d'un marché de producteurs et d'artisans (le Marché de l'Incontournable, de l'Appétit et du fait Main) à Clermont-Ferrand
- > participation à la Foire de Clermont Cournon
- > participation à la manifestation des 50 ans des parcs naturels régionaux.

Outils et actions de communication :

- > 22 affiches, 2 programmes, 6 flyers
- > site Internet dédié, 26 newsletters, 72 posts Facebook
- > préparation de sets de tables 40 ans pour les Relais du Parc et les Bistrot d'automne, 7 tombolas gratuites pour gagner des produits marqués Parc
- > 5 conférences de presse, 27 communiqués, interviews radios, reportages télévisés...



Stand du SMPNRVA lors de la Balade du Journal à La Godivelle
© SMPNRVA (PB)

Objectif charte (disposition)

1.1.1 Développer la connaissance des spécificités patrimoniales via des personnes ressources et une participation active des habitants

Projet de rattachement

Animations culturelles à destination des habitants du Parc et d'autres territoires (hors autres programmes thématiques)

Localisation ou portée

territoire du Parc - Clermont-Communauté - Paris



Partenaire(s) technique(s)

Organisateurs des manifestations découverte - Clermont-Ferrand - Foire de Clermont Cournon - La Montagne et autres médias - médiathèques (Besse-Saint-Anastaise, Murat, Riom-es-Montagne, Saint-Genès-Champespe) - cabaret associatif Le Poulailler - Rendez-vous du Carnet de voyage - Maison de site du puy de Dôme, Saint-Genès-Champespe, Saint-Projet-de-Salers - Anzat-le-Luguet...

Financier(s)

CRARA - CD 63 - Clermont Auvergne Métropole - SMPNRVA

Contact technique

Blanc Isabelle
04.73.65.64.03
iblanco@parcdesvolcans.fr

PROGRAMMATION CULTURELLE VALORISANT LES PATRIMOINES DU PNRVA

Dans le cadre de l'opération des 40 ans du Parc, les animations habituellement proposées au titre de la programmation culturelle classique "Les explosives du Parc" se sont consacrées au thème fédérateur de cette fête anniversaire "le carnet de voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne".

Elles se sont présentées sous la forme de diverses animations et créations : exposition, livre, ateliers...

Réalisations et résultats 2017

Exposition "Carnet de voyage dans le parc"

A la manière d'un carnet de voyage, cette exposition de 18 kakémonos a été conçue par le SMPNRVA pour les 40 ans du Parc. Elle se compose de nombreux dessins et reportages réalisés de 2013 à 2016 par Frédéric Pigot pour la rubrique "Carnets de terrain" du Magazine du Parc. Invitant à découvrir la richesse des patrimoines du Parc, l'exposition propose en 16 étapes de plonger dans l'atmosphère de sites parfois peu connus, du lac Pavin à la Chaîne des puys, en passant par les Réserves naturelles des Monts Dore et du Cézallier, par l'Artense, les Monts du Cantal ou encore la Montagne de la Serre... Le public a pu la visiter gratuitement à la Maison du Parc (Montlosier) et à l'Office de tourisme Clermont Auvergne Tourisme (Clermont-Ferrand). Une version itinérante a été diffusée sur le territoire.

Livre Carnet de voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne : édité par le SMPNRVA, cet ouvrage reprend de nombreux dessins et textes de Frédéric Pigot de l'exposition précitée. Également conçu à la manière d'un carnet de voyage, il évoque avec sensibilité les paysages, les produits et les savoir-faire, les habitants et les petits trésors du Parc. Ce livre de 112 pages est en vente au prix de 19,90 euros à la Boutique du Parc.

Invitation du public à réaliser des carnets de voyage à titre individuel :

Deux habitantes du Parc, ainsi que des étudiants du Lycée de Cournon-d'Auvergne ont produit des planches de type carnet de voyage. Ces créations ont été mises en avant sur le site Internet des 40 ans.

Organisation d'ateliers à la Maison du Parc et dans divers lieux partenaires (médiathèques de Besse-et-Sainte-Anastaise, La Bourboule, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Genès-Champanelle, au Poulailleur à Saint-Pierre-Roche et à la Bibliothèque du Patrimoine à Clermont-Ferrand) pour la réalisation par des habitants, avec l'appui de spécialistes (dont l'illustratrice Elza Lacotte) :

- > d'un carnet de voyage collectif sur le Parc des Volcans d'Auvergne présenté au Rendez-vous du carnet de voyage de Clermont-Ferrand
- > de cartes postales permettant de s'initier et s'expérimenter aux techniques du dessin
- > d'écriture itinérante "Des mots en chemin".

L'exposition, le livre, les carnets de voyage individuels et collectif ont été présentés au **Rendez-vous du Carnet de voyage de Clermont-Ferrand** des 17-18-19 novembre 2017.



Dédicace du Carnet de voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne par son auteur et illustrateur Frédéric Pigot © SMPNRVA (AD)

Objectif charte (disposition)

1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles faisant vivre les richesses matérielles et immatérielles du territoire PNRVA

Projet de rattachement

Animations culturelles à destination des habitants du Parc et d'autres territoires (hors autres programmes thématiques)

Localisation ou portée

territoire du Parc - Clermont Auvergne Métropole



Partenaire(s) technique(s)

Frédéric Pigot - Elza Lacotte et autres artistes - Médiathèques de Besse-et-Sainte-Anastaise, Clermont-Ferrand, La Bourboule, Murat, Riom-ès-Montagnes, Saint-Genès-Champanelle et Poulailleur de Saint-Pierre-Roche - RDV du Carnet de voyage de Clermont-Ferrand

Financier(s)

CRARA - Clermont Auvergne Métropole -SMPNRVA

Contact technique

Basmaison Marie-Noëlle
04.73.65.64.29
mnbasmaison@parcdesvolcans.fr

PROGRAMMATION CULTURELLE DANS DES BISTROTS DU TERRITOIRE POUR CONTRIBUER À LEUR MAINTIEN ET AU DYNAMISME LOCAL

Parmi les rendez-vous les plus festifs proposés sur l'ensemble du territoire du Parc pour ses 40 ans, deux Bistrots grand format ont été organisés et animés par le SMPNRVA avec de nombreux partenaires : à Orcines dans les Monts Dômes (en partenariat avec la gare du Panoramique du Puy de Dôme et le Département du Puy-de-Dôme) et à Murat dans les Monts du Cantal (en partenariat avec la Ville de Murat et le Syndicat mixte du Puy Mary Grand site).

Trois autres soirées ont également été proposées sur le mode plus habituel des Bistrots d'automne du Parc

Réalisations et résultats 2017

2 bistrots grand format, le samedi 7 octobre et le 4 novembre

Ils ont débuté dès 14h avec des animations tous publics :

> à la **Maison de site du Puy de Dôme**, la compagnie Délices Dada a guidé le public avec une visite décalée du site. Les visiteurs ont pu également grimper dans les arbres, créer un cerf-volant, chercher des indices de biodiversité, découvrir les expositions sur les chauves-souris, la vipère péliade ou les tourbières

> à **Murat**, le public pouvait s'initier au geocaching, opter pour une balade accompagnée en forêt ou visiter le Murat médiéval avec une troupe de théâtre.

Un programme commun a ensuite été proposé pour la fin de journée :

> à 18h, la projection du **film documentaire "Au coeur du Parc naturel des Volcans d'Auvergne"**, réalisé par Laurent Charbonnier, suivi d'un débat

> dîner élaboré avec des produits locaux

> animation festive aux rythmes du trad'festif occitan de tRaucatèrme.

3 autres soirées-bistrots ont également été proposées en octobre.

Outre le partage d'un repas préparé à partir de produits locaux, un apéro-tchatche et un spectacle animaient la soirée :

> à Saint-Genès-Champespe le 14 octobre : apéro-tchatche "Les volcans du massif du Sancy en dessins (de Delécluze)" et spectacle de théâtre "TOPOTOPIC"

> à Saint-Projet-de-Salers le 21 octobre : apéro-tchatche "Eau et changement climatique : tous concernés !" et concert de "Cash Misère" (swing festif, mélodies tsiganes)

> à Anzat-le-Luguet le 28 octobre : apéro-tchatche "La Gentiane, une ressource à préserver pour mieux la valoriser" et "contes traditionnels et merveilleux en français et occitan" (patois auvergnat) avec Christian Omeilhaer.



Grand bistrot de Murat le 4 novembre 2017 © SMPNRVA (JC)

Objectif charte (disposition)

1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles faisant vivre les richesses matérielles et immatérielles du territoire PNRVA

Projet de rattachement

Animations culturelles à destination des habitants du Parc et d'autres territoires (hors autres programmes thématiques)

Localisation ou portée

Orcines - Murat
- Saint-Genès-Champespe -
Anzat-le-Luguet
- Saint-Projet-de-Salers



Partenaire(s) technique(s)

Communes (Orcines - Murat - Saint-Genès-Champespe - Anzat-le-Luguet - Saint-Projet-de-Salers) - Traucatèrme - Maison de site du puy de Dôme - office de tourisme de Murat - artistes - traiteurs - bistrotiers -

Financier(s)

CRARA - CD 63 - Clermont Auvergne Métropole - SMPNRVA

Contact technique

Basmaison Marie-Noëlle
04.73.65.64.29
mnbasmaison@parcdesvolcans.fr

50.4.01.01

ANIMATION DE LA SALLE D'EXPOSITION TEMPORAIRE À LA MAISON DU PARC

Le photographe Albert Monier a été mis à l'honneur à la Maison du Parc à Montlosier, d'avril à juin, pour son travail photographique sur le territoire du Parc des Volcans et ses habitants. Un préambule au voyage dans le Parc proposé tout au long de l'année 2017.



«L'Auvergne vue par Albert Monier» © SMPNRVA (MCR)

Réalisations et résultats 2017

Du 5 avril au 5 juin, exposition "L'Auvergne vue par Albert Monier" :

créée en 1999, l'association Albert Monier s'est fixée pour objectif de faire connaître Albert Monier et son œuvre, au-delà de Condat. Elle dispose de plus de 2 000 cartes postales réalisées à partir de 1958 et 700 posters réalisés à l'aide du procédé argentinique partir de 1963 et se consacre à la valorisation de son œuvre et à entretenir sa mémoire par diverses manifestations, expositions, conférences ou célébrations.

Ce partenariat entre l'association et le SMPNRVA a permis une mise en lumière d'un photographe local, né à Savignat dans le Cantal. Classé comme photographe humaniste, Albert Monier s'intéressait à la fois au patrimoine local mais également aux habitants du territoire.

Cette exposition a bénéficié d'un bon relais dans la presse locale (La Montagne et Le Semeur Hebdo).

Environ 2000 visiteurs ont vu l'exposition.

Objectif charte (disposition)

1.1.1.3 Encourager les dynamiques culturelles faisant vivre les richesses matérielles et immatérielles du territoire PNRVA

Projet de rattachement

Gestion de l'espace d'accueil à la Maison du Parc (Montlosier)

Localisation ou portée

Maison du Parc (Montlosier)



Partenaire(s) technique(s)

Association Albert Monier

Financier(s)

SMPNRVA

Frais de personnels et de structure (hors autres dép.)

2 073 €

Contact technique

Rogier Marie-Clarence
04.73.65.64.26
mrogier@parcdesvolcans.fr

11.2.01.01

ANIMATION DU PROJET "LA BIODIVERSITÉ À LA PORTE DE L'ÉCOLE"

Dans la continuité de 2015 à 2016, un nouveau projet pédagogique a été construit pour une découverte de la biodiversité à la porte de l'école et sur les zones humides du Nord Cantal et massif du Sancy en secteur Natura 2000. Le volet naturaliste et environnemental du projet s'appuie sur la découverte des espèces animales et végétales présentes dans le cadre de vie des élèves et dans des milieux humides reconnus par l'Europe pour leur qualité, rareté ou fragilité. Le volet artistique et culturel permet, grâce à un financement du Ministère de la Culture, de valoriser les ambiances et rencontres naturalistes vécues et effectuées par les enfants. Les arts visuels seront abordés, mais aussi la musique, la danse, l'expression théâtrale et la vidéo.

Réalisations et résultats 2017

Le printemps a été consacré à la construction du projet en lien avec les services Education nationale (conseillers pédagogiques, inspecteurs, Directions Académiques Services Education Nationale 15 et 63).

En effet, de nombreux contacts avec les services éducation nationale, des enseignants et des artistes, dont deux comités de pilotage ont permis à 10 classes de s'impliquer, à savoir:

> partie Cantal: école de **Valette/Menet**, classe de CE2-CM1-CM2; école de **Riom-ès-Montagnes (G. Pompidou)** Classes de CE2 et CM1-CM2; école de **Lugarde** classe de CP/CE/CM1... et la classe de 6^{ème} du Collège de Riom-ès-Montagnes
> partie Puy-de-Dôme: école de **la Tour d'Auvergne** classes de CP/CE1/CE2 et CE2/CM1/CM2; école de **Chambon sur Lac** classe de CM1/CM2; école de **Besse-Saint-Anastaise** classe de CM... et la classe de 6^{ème} du Collège de Besse-Saint-Anastaise

Les animations naturalistes et environnementales seront assurées par le SMPNRVA pour le niveau primaire et une prestataire pour les deux classes de collèges.

Les artistes suivants ont été présentés aux enseignants:

- > Anne Sophie Emard -Artiste plasticienne
- > Christophe Bedrossian-Vidéaste
- > Compagnie DARUMA-Danse contemporaine
- > Compagnie de Théâtre Beliashe
- > Isabelle Naudin-Illustratrice naturaliste
- > Le Fracas des Volcans-Dominique MISCOPEIN, compositeur et créateur d'un atelier audionumérique
- > Compagnie le souffleur de verre-Delphine Grept - atelier d'écriture, pratique théâtrale avec saynète
- > Virginie Basset – violoniste-intervention sur les Paysages sonores

Au cours de l'automne, le projet a été présenté aux établissements scolaires et une rencontre organisée entre les prestataires éducatifs, artistiques et les enseignants.

Le projet démarrera concrètement, dans les classes, à la fin de l'hiver 2018.



Casier Trésors © SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du PNRVA

Projet de rattachement

Sensibilisation des jeunes à l'environnement et aux espèces

Localisation ou portée

Menet - Riom-ès-Montagnes - Lugarde - La Tour d'Auvergne - Chambon sur Lac - Besse-Saint-Anastaise



Partenaire(s) technique(s)

Education nationale (conseillers pédagogiques, inspecteurs, Directions Académiques Services Education Nationale 15 et 63) - artistes - écoles

Financier(s)

DRAC - DREAL et Europe (crédits Natura 2000)

Contact technique

Michel Fabienne
04.73.65.64.30
fmichel@parcdesvolcans.fr

MISE EN OEUVRE DE PARTENARIATS ÉDUCATIFS

En Janvier 2016, le Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand et le SMPNRVA ont signé une convention d'objectifs permettant d'officialiser le partenariat tacite entre les deux structures, existant depuis la création du Parc.

Dans ce cadre, deux professeurs correspondants culturels ou relais ont été mis à disposition par le rectorat pour 1 heure enseignement chacun, soient 2 heures semaine. Un est professeur d'histoire-géographie en collège dans le Cantal, l'autre en sciences de la vie et de la terre en lycée.

Réalisations et résultats 2017

Cette collaboration a permis de poursuivre les **objectifs culturels** suivants :

- > mettre en concordance des projets Parc avec programmes ou instructions officielles en matière d'EDD, SVT ou Histoire-Géographie
- > valider et accompagner des projets pédagogiques à destination des établissements scolaires
- > faire un lien entre établissements scolaires – enseignants – rectorat – et comités de pilotage EDD primaire ou secondaire
- > être ambassadeur auprès des établissements scolaires E3D (Ecole ou Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)
- > aider à l'élaboration et la mise en place de parcours et supports pédagogiques.

En 2017, les 2 enseignants se sont impliqués dans les dossiers du SMPNRVA :

- > **Métropolitains en herbe** pour le second degré en retravaillant le projet, en vue d'une intégration aux instructions, autour de la thématique Solidarité entre le secteur rural et urbain qui en soi ne constitue qu'un seul et même territoire (bassin de vie - métropole). Ce nouveau titre, à la place d'*Echanges Ville-Campagne*, a été travaillé avec les professeurs-relais.
- > **ateliers pédagogiques** pour le lien entre potentialités du site de Montlosier et programmes officiels- compétences disciplinaires : histoire/géographie, SVT et transdisciplinaires pour l'EDD. Aide à l'élaboration des fiches d'activités pédagogiques et articulation entre fiche éducateur et fiche prise de note élève dedans/dehors). La thématique Voyage dans le temps a été travaillée prioritairement (Volcans et comte de Montlosier)
- > **E3D** : les enseignants ont été, chacun, en lien avec 2 établissements scolaires pour une démarche de Labellisation.
- > **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI)** : travail sur les pistes pédagogiques par discipline en fonction des ressources disponibles sur le territoire. Ont été travaillés les thèmes de *La neige, un or blanc* et *De l'herbe au fromage*.
- > projet pédagogique *Raconte-moi ton volcan* pour une mise en cohérence de la démarche pédagogique avec les Instructions Officielles de l'Education Nationale. Celui-ci sera programmé dans le cadre de Vagabondages volcaniques.
- > une proposition autour des **ressources éducatives** du Parc a commencé à être travaillée par l'un des enseignants en vue d'en faire une présentation aux enseignants par bassin de vie autour des collèges.



Test de l'atelier pédagogique sur le thème de l'eau avec Élément Terre au printemps 2017
© SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du PNRVA

Projet de rattachement

Animations culturelles & échanges à destination des jeunes et d'autres territoires

Localisation ou portée

territoire du parc



Partenaire(s) technique(s)

Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand

Financier(s)

Rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand - SMPNRVA

Contact technique

Michel Fabienne
04.73.65.64.30
fmichel@parcdesvolcans.fr

ANIMATION D'ÉCHANGES PÉDAGOGIQUES ENTRE ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ISSUS DE SECTEURS GÉOGRAPHIQUES CONTRASTÉS

Le SMPNRVA propose aux écoles élémentaires et collèges du secteur puydômois du Parc (Chaîne des Puys et Monts Dore) et de l'agglomération clermontoise de s'inscrire à cette opération d'éducation au développement durable. Il s'agit pour les élèves, de découvrir les enjeux du Développement durable dans leur environnement local et de les partager avec une autre classe évoluant dans un univers différent. Pour l'année scolaire 2017-2018, l'accent a été mis sur deux thématiques d'actualité :

- > la biodiversité, en lien avec l'opération "nature en ville" pilotée par Clermont Auvergne métropole sur son territoire
- > les géosciences en lien avec le projet de classement de la Chaîne des puys / faille de Limagne au patrimoine mondial de l'UNESCO

Réalisations et résultats 2017

La démarche pédagogique s'articule autour de cinq moments forts :

1. découverte de son environnement local
2. constitution de binômes de classes autour de thèmes de recherche communs ou complémentaires
3. approfondissement des thèmes, mise en forme des résultats et organisation des rencontres
4. rencontres entre les élèves des classes correspondantes et partage des découvertes "à la ville et à la campagne"
5. fin des travaux et restitution des découvertes via les TIC (Pupitre) : <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/pnrva>.

Le projet étant initié dès l'automne 2016, les élèves des 18 classes sont en 2017 en phase d'approfondissement de leur thématique de recherche et réalisent des travaux en classe encadrés par leurs enseignants ou par les éducateurs à l'environnement du CPIE Clermont Dômes et du SMPNRVA. Ils s'investissent ensuite dans la préparation de la journée d'accueil de leur classe correspondante « secteur urbain / secteur rural » prévue au printemps. Les thématiques suivantes ont été abordées :

- > 11 classes : **biodiversité** en milieu urbain, arbres, oiseaux des villes, faune
- > 3 classes : **alimentation** (fruits, légumes, agriculture, céréales, laitages)
- > 5 classes : **géosciences** (volcanisme...)
- > mais aussi transports et histoire de la Vallée de la Dordogne.

Le projet pédagogique a été élaboré et accompagné par l'Inspection académique du Puy-de-Dôme (conseillers pédagogiques de circonscriptions et comité de pilotage Éducation au Développement Durable), ainsi que le Rectorat (Inspecteurs Pédagogiques Régionaux), en lien avec les instructions officielles de l'Éducation Nationale.

Les travaux des classes du 2nd degré ont été repérés par Mme le Recteur comme ayant permis de positiver auprès des élèves de leur quartier, ses richesses, ses spécificités. Les enseignants travaillent de 8 à 10 1/2 journées par année scolaire sur ce projet avec leur classe. Beaucoup d'actions complémentaires au projet ont été menées en autonomie par les enseignants selon leur thématique de travail.

Ce projet pédagogique "Métropolitains en herbe" est souvent en lien avec les démarches E3D (Établissement en démarche de Développement Durable).



Rencontre des classes dans le cadre des échanges organisés en 2017 © CPIE Clermont Dômes

Objectif charte (disposition)

1.1.2.2 Déployer les projets d'éducation des jeunes au développement durable au regard des spécificités du PNRVA

Projet de rattachement

Développement et gestion de liens avec d'autres territoires

Localisation ou portée

Chamalières -
Saint-Bonnet-près-Orcival -
Vernines - Le Mont-Dore -
Saulzet-le-Froid -
Saint-genès-Champagnelle -
Murat-le-Quaire



Partenaire(s) technique(s)

CPIE Clermont-Dômes

Financier(s)

SMPNRVA - Clermont Auvergne Métropole

Contact technique

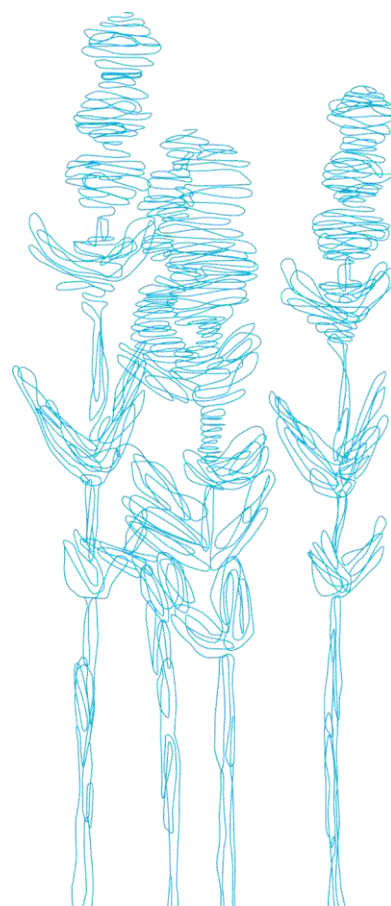
Michel Fabienne
04.73.65.64.30
fmichel@parcdesvolcans.fr

Actions marquantes du SMPNRVA au regard de

|||||

L'ORIENTATION 2 DE LA CHARTE

UN CADRE DE VIE EXCEPTIONNEL CONFORTE
PAR DES POLITIQUES PUBLIQUES
INNOVANTES



ACCOMPAGNEMENT, GESTION, SURVEILLANCE, SENSIBILISATION, CONCILIATION DES USAGES, ENTRETIEN, SUIVIS PATRIMONIAUX EN CHAÎNE DES PUY

Dans le cadre du projet d'inscription de la Chaîne des Puy (et de la Faille de Limagne) au patrimoine Mondial, de sa gestion au titre de Natura 2000 et de son classement, ainsi que de l'Opération Grand Site du Puy-de-Dôme, le SMPNRVA assure de nombreuses fonctions : surveillance, veille écologique, sensibilisation des publics, conciliation des nombreux usages de la Chaîne des Puy, aménagement et entretien des chemins et zones dégradées.



Installation d'un portillon Puy de Combegrasse © SMPNRVA

Réalisations et résultats 2017

Surveillance et conciliation des usages :

- > renseignements et conseils, rappels à l'ordre en termes de comportement, repérage de chemins dégradés par la circulation motorisée de loisirs...
- > alerte des services de l'Etat (infraction à la réglementation du site classé ou police de la nature)
- > information des communes où une veille a été exercée (tournées, dépôts de déchets sauvages, feux...), lien avec leurs délégués

Encadrement des manifestations sportives :

- > avis, suivi, veille sur la Chaîne des Puy et la Faille, en lien avec la Préfecture
- > réalisation et utilisation des outils de partage (Google drive, agenda)

Sensibilisation du public et des professionnels : animations estivales, journées participatives Grand Public (atelier pastoral avec l'estive d'Orcines et entretien de sites avec la Société des Eaux de Volvic)...

Suivi des estives : accompagnement de l'estive d'Orcines très fréquentée (information des visiteurs, pose de filets mobiles, aide à la montée et suivi sur le site PDD, débroussaillage, exploitation du carnet de pâturage...), suivi du troupeau mobile gardienné...

Travaux : participation à l'élaboration, la réalisation et l'entretien des travaux d'aménagement de mise en valeur et de lutte contre l'érosion des sites et des cheminements, d'équipements pastoraux... (Puy de la Vache et Lassolas, Puy de Pariou, Puy des Goules et de Sarcoui, Puy de Jumes et Coquille, Puy de Vichatel, Puy de Combegrasse...), organisation de chantiers participatifs

Suivi de la biodiversité : recensement et suivi des espèces (Chouettes de montagne, Chauve-souris, Bécasse, orthoptère, lépidoptère, suivi floristique des milieux agro-pastoraux, proposition d'îlots de sénescence en forêt ...)

Outil de FOrmation A Distance (FOAD) pour la connaissance du site des prestataires touristiques et personnels d'accueil : formation de plus de 70 agents (patrimoines géologiques notamment, compréhension des usages et des mécanismes de gestion, en lien avec l'offre touristique et les produits associés).

Objectif charte (disposition)

2.1.1 Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du PNRVA

Projet de rattachement

Gestion du site classé de la Chaîne des Puy et reconnaissance au Patrimoine mondial

Localisation ou portée

Chaîne des Puy, Faille de Limagne (Orcines, Saint-Genès-Champagnelle, Pulvérières, Mazayes, Charbonnières-les-Varennes, Chanat-La-



Partenaire(s) technique(s)

Etat - Universités - CD63 - LPA de Rochefort - Communes

Contact technique

Montoloy Christine
04.73.65.64.17
cmontoloy@parcdesvolcans.fr

10.0.01.12

EXPÉRIMENTATION D'UN TROUPEAU OVIN MOBILE ET DÉVELOPPEMENT D'UN PROJET ÉCOPASTORAL DE TERRITOIRE

Depuis 2000, l'expérimentation sur le Puy de Vichatel et le travail en commun avec le LPA de Rochefort Montagne, en lien avec les mises en valeur pastorales d'autres secteurs et l'accompagnement global des estives, ont permis de définir en cette fin d'année 2017 un « projet de territoire écopastoral ».



Soins accordés aux brebis du troupeau mobile © SMPNRVA

Réalisations et résultats 2017

Antérieurement, ont été menées des actions de nature variée :

- > réouvertures sur le Puy de Vichatel
- > mise en place d'un troupeau ovin mobile et gardienné
- > organisation et proposition de modules de formation sur le pastoralisme pour les élèves du LPA (avec test de différentes méthodes d'analyses).

En 2017, à partir de ces expériences, s'est construite **une réflexion visant à élaborer un modèle de projet de territoire éco-pastoral englobant toutes les autres actions existantes menées par le SMPNRVA, le LPA et leurs différents partenaires** afin de :

- > maintenir le tissu agricole et l'activité locale
- > préserver la biodiversité (Natura 2000, espèces patrimoniales)
- > conserver l'intégrité et la lisibilité des édifices volcaniques (site classé et projet Patrimoine Mondial).

La finalisation de l'expérimentation de la gestion d'un troupeau mobile gardienné a concerné le pâturage d'un secteur embroussaillé et fragile sur le Puy de Jussat. Elle s'est poursuivie sur le Puy de Vichatel et les parcelles de Montlosier. En 2018, les pieds des Puys de La Vache et Lassolas seront investis en complément de l'estive de Recoleine. Pour qu'un troupeau entretienne les secteurs de la Chaîne des Puys avec parfois des parties plus "ingrates" ou difficiles, il faut que la majorité de l'estive soit :

- > de bonne qualité (valeur fourragère et appétence, ce qui peut être travaillé par la connaissance des milieux et les conduites de troupeaux adaptées à ces sites), facile à pâturer (visibilité, déplacements, gardiennage)
- > sécurisée au niveau du foncier
- > équipée (parc de tri, pédiluve, clôtures fixes ou mobiles...)
- > gérée quant à sa fréquentation par les visiteurs (canalisation sur des chemins de qualité, informations).

L'ensemble des expérimentations et leurs résultats serviront à alimenter un **centre de ressources pastorales** qui pourra être porté par le LPA et pourront se décliner au travers de **formations** (initiales ou continues). Les missions d'animation et d'accompagnement du SMPNRVA se poursuivent sur différentes estives (Orcines, Manson, Recoleine pour les estives collectives, Combegrasse, projet sur les ASL de Ceysat...) et participent à l'expérimentation qui pourra être transmise.

Objectif charte (disposition)

2.1.1 Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du PNRVA

Projet de rattachement

Gestion du site classé de la Chaîne des Puys et reconnaissance au Patrimoine mondial

Localisation ou portée

PNRVA, Chaîne des Puys, Monts Dômes (Aydat)



Partenaire(s) technique(s)

LPA de Rochefort Montagne - CD63
- CA63 - Auvergne estive

Contact technique

Montoloy Christine
04.73.65.64.17
cmontoloy@parcdesvolcans.fr

RÉÉDITION DE LA CARTE ET DU GUIDE "VOLCANOLOGIE DE LA CHAÎNE DES PUY"

Le Syndicat mixte du Parc est l'éditeur du guide et de la carte "Volcanologie de la Chaîne des Puy" qui rencontrent un succès durable tant auprès du public que des spécialistes.

Cette nouvelle édition comprend des modifications significatives assurées par l'Equipe Associée de Volcanologie de l'Université de Clermont-Ferrand.

Réalisations et résultats 2017

Dès 1975, c'est de ce secteur volcanique particulier de la chaîne des puy qu'est partie la volonté de réalisation de la **carte et du guide "Volcanologie de la Chaîne des Puy"**.

Il s'agit de lune des actions importantes pour ce site, permettant la compréhension de la richesse et de la diversité de ces édifices volcaniques et un dialogue avec les scientifiques pour la faire évoluer au fur et à mesure de ses éditions et des avancées de la connaissance et de la technologie.

Le **contenu** de cette **6^e édition** a été **réactualisé** et **réorganisé** et profite de nombreuses illustrations issues des données lidar.

La carte, dessinée sur fond topographique IGN **2016**, bénéficie d'un relief ombré très précis, calculé également à partir de levés laser aéroportés.

Très pédagogique, elle répond à des attentes de vulgarisation comme à des actualisations de connaissances à caractère scientifique qui permettent de mieux appréhender la question du volcanisme, qui même, provisoirement endormi, continue de passionner. **C'est la raison pour laquelle le Syndicat mixte de Parc n'a jamais failli à l'égard de cette démarche d'édition.**

Cet ouvrage est le résultat d'un travail collectif dont la réalisation a été assurée par l'Equipe Associée de Volcanologie de l'Université de Clermont-Ferrand sous la coordination de Pierre Boivin.

Cette 6^e édition (*) est disponible à :

- > la Maison du Parc et des Réserves naturelles (Chaudefour, Chastreix, La Godivelle),
- > la Maison de site du Puy de Dôme, Vulcania, le Site du volcan Lemptegy, la Grotte de la Pierre,
- > le Centre culturel Leclerc Mozac, les librairies de Clermont-Ferrand, mais aussi à l'office de tourisme de Murat (15) et au Muséum d'Aurillac,

(*) 25 € le guide + la carte
15 € la carte seule



6^{ème} édition de la Volcanologie de la Chaîne des Puy © SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

2.1.1 Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du PNRVA

Projet de rattachement

Gestion du site classé de la Chaîne des Puy et reconnaissance au Patrimoine mondial

Localisation ou portée

Chaîne des Puy, Chaîne des Puy



Partenaire(s) technique(s)

Equipe Associée de Volcanologie de l'Université de Clermont-Ferrand

Financier(s)

CD63 - Clermont Auvergne Métropole

Contact technique

Faure Chantal
04.73.65.64.13
cfaure@parcdesvolcans.fr

PROGRAMME DE RESTAURATION ET D'ENTRETIEN DES SENTIERS DU MASSIF CANTALIEN

L'entretien et la restauration des sentiers du massif cantalien a pour objectif de canaliser la fréquentation du site sur les itinéraires balisés pour limiter le piétinement et la dégradation des milieux naturels, le dérangement des espèces sauvages et domestiques et l'érosion des sols.

Dans le cadre de la convention cadre de partenariat qui lie le Syndicat mixte du Puy Mary (SMPM) au SMPNRVA, un chantier de restauration du GR400 d'accès au sommet du Puy Griou a été réalisé en 2017 sous maîtrise d'ouvrage du SMPM, en lien avec l'animation des sites Natura 2000 « Massif cantalien » et « Monts et plomb du Cantal » dont le SMPNRVA est animateur.

Réalisations et résultats 2017

Le Puy Griou, desservi par le télésiège au niveau du col de Rombière et accessible à pied en 45 minutes à partir de Fond de Cère, constitue l'un des sites les plus fréquentés des Monts du Cantal. L'arrivée au pied du Griou par le GR400 constitue une zone de passage et de stockage des randonneurs à pied, à VTT et à cheval. Un troupeau de bovins est également présent sur la zone en période d'estive.

Cette zone a déjà fait l'objet de travaux de restauration il y a plus de 15 ans mais s'est depuis fortement érodée. L'objectif de la restauration est de privilégier l'utilisation d'un sentier unique confortable pour les randonneurs et de faciliter la reprise spontanée de la végétation de la zone érodée sur 325 m² via la pose de matériaux géotextiles en chanvre.

Les techniques d'aménagement douces prévoient :

- > le démontage, le reprofilage et le nivellement de la zone érodée
- > la création de multiples renvois d'eau en pierres entrecoupés de seuils en boudins coco ou naturels pour limiter les risques de ravinement et d'érosion liés à la pente et au ruissellement
- > la pose de toile géotextile sur 325 m²
- > la mise en défens de la zone érodée (afin de permettre la reprise spontanée de la végétation) via la pose d'une clôture électrique et l'aménagement d'un passage pour les randonneurs (portail)
- > l'élargissement du nouveau sentier et le confortement de ses bas-côtés afin de créer une assise confortable pour les randonneurs
- > enfin, la mise en place de panneaux d'informations aux abords du chantier.

L'ensemble des matériaux utilisés est biodégradable.

Le montant total des travaux s'élève approximativement à 18 250 euros (investissement et ingénierie).



Le sentier restauré d'accès au Puy Griou vu d'en bas © SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

2.1.1 Favoriser une gestion durable et une reconnaissance des grands espaces volcaniques du PNRVA

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel d'intérêt européen du Massif Cantalien et de la ZPS Plomb du Cantal dans le cadre de

Localisation ou portée

Commune de Mandailles-Saint-Julien



Partenaire(s) technique(s)

Syndicat mixte du Puy Mary

Financier(s)

Syndicat mixte du Puy Mary - Etat - Europe (FEADER) via des crédits d'animation Natura 2000

Contact technique

Bley Aimie
04.71.20.22.10
abley@parcdesvolcans.fr

ANIMATION D'UN RÉSEAU DE SITES ET D'ACTEURS DES TOURBIÈRES DU CÉZALLIER ET DE L'ARTENSE

Plus de 170 tourbières caractérisent le Cézállier et l'Artense dans le Parc des Volcans d'Auvergne. Outre la protection de certaines (en réserve naturelle par exemple...), leur préservation repose avant tout sur la volonté des acteurs locaux et le dialogue autour de leurs savoirs et pratiques liés à ce patrimoine commun.

L'enjeu est de savoir comment prendre en compte la vie quotidienne et les pratiques des habitants du Cézállier et de l'Artense pour la préservation des tourbières ? Pour tenter d'y répondre, le SMPNRVA propose échanges et débats autour des savoirs et savoir-faire sur les tourbières, des services rendus par ces écosystèmes et de leurs fonctionnements.

Réalisations et résultats 2017

Les habitants et propriétaires de tourbières ont formulé l'idée que ces milieux naturels d'exception participent bien à l'identité culturelle locale et constituent un patrimoine commun. Résultats de la démarche :

> Connaissances :

- . mise au point d'une grille méthodologique pour analyser l'état des sites, réalisation de relevés sur des tourbières peu connues (paysage, usages et pratiques, état des sites, hydrologie de surface, état général...)
- . intégration des connaissances dans une base de données du SIG
- . partage avec les partenaires
- . hiérarchisation des sites selon leur qualité et état de conservation
- . élaboration de fiches simplifiées de gestion des sites et de notes de synthèse sur leur état. diagnostics fonctionnels de sites et synthèse

> Animations pédagogiques sur le terrain et mise en oeuvre d'une démarche participative des habitants du Cézállier et de l'Artense :

- . réalisation d'une trentaine d'enquêtes, valorisation sous la forme de films de 27 témoignages (propriétaires, gestionnaires, élus, scientifiques)
- . animation d'un atelier de rue "porteur de paroles" pour contacter les habitants des villages du Cézállier et de l'Artense
- . organisation de 8 ateliers participatifs sur les représentations, les besoins et les enjeux partagés liés à la préservation des tourbières (eau, dynamique végétale, transmission), dont un en interne à l'équipe du SMPNRVA
- . proposition de 2 voyages d'études
- . organisation d'une fête des tourbières en octobre 2016 à La Godivelle pour valoriser ces travaux
- . animation d'une rencontre en février 2017 dans le cadre de la journée mondiale zones humides, à Egliseneuve-d'Entraigues : restitution de l'ensemble des travaux menés et poursuite des échanges avec les acteurs locaux (www.parcdesvolcans.fr/reseautourbieres).

2017 a également été consacrée au montage de la 2ème phase du projet (jusqu'en 2020) autour des fonctions et services rendus par les tourbières qui prévoit 7 diagnostics fonctionnels pour les restaurer ou préserver faisant suite à des problématiques de gestion exprimées par les acteurs des sites (cahiers des charges rédigés), 14 ateliers d'échanges, des rencontres individuelles et 2 synthèses : une publication sur les savoirs des acteurs du Cézállier et de l'Artense et une sur les connaissances acquises sur le fonctionnement des tourbières.



Journée mondiale des zones humides à Egliseneuve d'Entraigues le 4 février 2017
© SMPNRVA (CB)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.1 Améliorer et structurer la connaissance des espèces et des milieux naturels terrestres et aquatiques

Projet de rattachement

Animation d'un réseau de sites et d'acteurs des tourbières du Cézállier et de l'Artense

Localisation ou portée

35 communes réparties sur les Communautés de Communes (Cézállier, Sumène Artense, Massif du Sancy, Pays Gentiane, Ardes Communauté, Sancy Artense)



Partenaire(s) technique(s)

Association GEYSER - Agence Pounti'Prod - CEN Auvergne - CPIE Clermont-Dômes

Financier(s)

Fondation de France - Europe FEDER Massif-Central - AEAG - AELB - SMPNRVA

Contact technique

Boichut Philippe
04.73.65.64.08
pboichut@parcdesvolcans.fr

AVIS DU SMPNRVA SUR DIVERS PROJETS

Conformément au Code de l'environnement, le SMPNRVA est consulté pour avis simple pour tout projet soumis à notice ou étude d'impact, tout projet soumis à autorisation ou à déclaration et concerné par un site Natura 2000, dans le cadre des procédures réglementaires organisées par les services de l'Etat. Le SMPNRVA est également consulté sur des schémas d'orientations, planifications ou d'aménagements thématiques, (exemples, carrières, chasse, aménagements forestiers...).

Il peut aussi être sollicité en amont par des porteurs de projet afin d'être accompagné dans la prise en compte des enjeux patrimoniaux et des objectifs de la Charte du Parc.

Réalisations et résultats 2017

Lors de la réception d'un dossier relatif à un aménagement ou l'organisation d'un événement sur le territoire du Parc, le SMPNRVA instruit le projet en étudiant les conditions de respect des spécificités patrimoniales paysagères, environnementales et de la ressource en eau.

Des compléments d'informations techniques et/ou des préconisations de précaution vis à vis de l'environnement peuvent être sollicités. Une sortie de terrain préalable aux travaux ou manifestations est diligentée selon l'impact estimé. Selon la nature de la sensibilité du patrimoine et l'importance du projet, un suivi de réalisation peut-être assuré par les agents du SMPNRVA. Ces projets sont généralement instruits de façon transversale par les services paysage/urbanisme, biodiversité/eau du SMPNRVA et, au besoin, par les conservateurs des Réserves naturelles nationales concernées.

En 2017, 121 dossiers "Article 323-25" ont été reçus pour le renforcement, la reprise ou la modification du réseau d'alimentation en énergie électrique. 4 dossiers ont fait l'objet de recommandations sur le chantier projeté. L'autorité environnementale a saisi le SMPNRVA pour 5 dossiers concernés par la procédure "cas par cas" (3 aménagements – microcentrale, site touristique, crématorium -, 1 zonage d'assainissement et 1 défrichement).

Dans le cadre de Natura 2000 et des manifestations nautiques :
 > 80 avis ont été émis dont sur des manifestations sportives
 > 27 avis/conseils/accompagnements ont été apportés sur des projets d'aménagement, documents d'urbanisme (2 SCOT, 2 PLU), des plans simples de gestion...



Transvolcanique, randonnée VTT de Blanzat au Mont Dore suivi dans le cadre de Natura 2000 © SMPNRVA (Gardes nature)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.2 Maintenir la fonctionnalité de la trame verte et bleue

Projet de rattachement

Projets importants du territoire et partenariats environnementaux

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

Porteurs de projet - Services de l'Etat (Préfecture, DREAL, DDT, ONEMA, ONCFS, ONF...)

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

Birard Cécile
 04.73.65.64.02
 cbirard@parcdesvolcans.fr

GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE CHASTREIX SANCY

La réserve naturelle nationale a été créée en juillet 2007 et c'est en 2009 que le SMPNRVA en est désigné gestionnaire. Le premier plan de gestion, couvrant la période 2014-2018, a été approuvé par le préfet, suite à une longue procédure de diagnostic, réflexions, concertations, écriture. Les 5 principaux enjeux sont :

- > la préservation du patrimoine naturel des crêtes (étage subalpin), espace riche et convoité
- > la préservation des tourbières, zones humides et cours d'eau
- > la biodiversité, la naturalité des 400 ha de forêts
- > l'ancrage territorial et la sensibilisation
- > l'amélioration des connaissances du territoire.

Réalisations et résultats 2017

Le plan de gestion programme 69 opérations (5 se sont ajoutées par la suite) et les moyens humains suivants : 2,9 ETP de personnel (financés par an par l'Etat à hauteur de 176 000 euros en moyenne et des financements complémentaires estimés à 138 000 euros en moyenne). En 2017, 68 opérations sont terminées ou avancées convenablement, notamment :

Enjeu 1, crêtes, patrimoine naturel et paysages

- > poursuite de la concertation avec les acteurs locaux concernés par les crêtes (réunion groupe de travail, calage sur le terrain...)
- > poursuite de l'animation agricole : accompagnement de la mise en place des MAET, mise en place de mesures favorables à la biodiversité...
- > finalisation évaluation écologique des 350 ha de pelouses montagnardes
- > rédaction d'une synthèse sur le suivi du papillon Apollon

Enjeu 2, zones humides, biodiversité, fonctionnalité et qualité des eaux

- > début de la réalisation du diagnostic fonctionnel et de l'état de conservation des 350 ha de tourbières
- > réalisation des 10 suivis à long terme de l'observatoire des cours d'eau
- > mise en exclos de 5 zones humides (retrait du piétinement du bétail)

Enjeu 3, forêts, biodiversité et naturalité

- > poursuite de la densification de la trame d'arbres à biodiversité + suivi de la deuxième coupe forestière
- > publication d'un article sur la stratégie forestière de la RNNCS dans la revue forestière française

Enjeu 4, nature, biodiversité et paysage (transversal)

- > accompagnement de la réalisation de 14 études écologiques
- > ENS Montagne du Mont : exploitation de 2 ha de chablis + nombreux suivis mesurant l'impact des travaux
- > publication du catalogue des végétations
- > réalisation de la cartographie des forêts anciennes
- > effort soutenu de surveillance et d'information sur le terrain

Enjeu 5, intégration territoriale et administration

- > bilan 2014/19 et première évaluation du plan de gestion 2014/18
- > réunion d'un comité consultatif en avril 2017
- > création d'un conseil scientifique commun avec la RNN Chaudefour
- > accueil de plusieurs expositions temporaires et réalisation d'animations
- > nombreuses informations dans la presse et sur les sites internet
- > création et publication d'une fiche pédagogique sur les études.



Environ 20 études écologiques en cours en 2017 © SMPNRVA (TL)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel de Chastreix Sancy

Localisation ou portée

Massif du Sancy (Chastreix, Besse-et-Saint-Anastaise, Chambon-sur-Lac, Le Mont-Dore, Picherande)



Partenaire(s) technique(s)

DREAL - Sous-préfecture d'Issoire - 5 communes concernées - CD63 - ONF - Ccté, stations de ski, OT du Sancy - BALIRANDO - CDRP - AEAG - Fédérations pêcheurs et chasseurs - AFB - DDT63 - DRAAF - CBNMC - Experts - ONCFS - RNF - entreprises privées - associations - acteurs du monde sportif - agriculteurs - forestiers

Financier(s)

DREAL Auvergne Rhône Alpes - FEDER (union européenne) - AEAG

Contact technique

Leroy Thierry
04.73.21.41.74
contact@reservechastreix-sancy.fr

GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA VALLÉE DE CHAUDEFOUR

L'objectif premier d'une réserve naturelle est la sauvegarde du patrimoine biologique et géologique. Cette conservation nécessite bien souvent des actions visant à soutenir les processus écologiques naturels, restaurer des habitats dégradés et conforter des populations d'espèces.

C'est pourquoi les réserves naturelles ont l'obligation d'établir un plan de gestion. L'année 2017 a permis de préparer l'arborescence du plan de gestion 2018-2027 validée par le comité consultatif de la réserve le 12 décembre 2017.

Réalisations et résultats 2017

Préparation de l'arborescence du plan de gestion 2018-2027

3 enjeux ont été définis :

- > Le premier se rapporte à l'étage subalpin, avec les habitats les plus remarquables qui abritent de nombreuses espèces floristiques et faunistiques patrimoniales rares comme les éboulis fins, les pelouses à Nard raide des combes à neige, les landes à Camarine noire et à Airelles des marais, les prairies à Calamagrostide faux-roseau et les tourbières.
- > Le deuxième enjeu se consacre à l'étage montagnard avec les hêtraies et la prairie de fauche de montagne
- > Le dernier concerne la réserve naturelle comme sentinelle des changements globaux.

11 objectifs à long terme déterminés à l'échelle des enjeux, avec 30 objectifs opérationnels fixés et 97 opérations programmées.

3 facteurs-clés de réussite déterminés pour être suivis sur toute la durée d'application du plan de gestion :

- > connaissances naturalistes
- > ancrage territorial
- > gouvernance de la réserve.

Etudes et suivis d'espèces

- > Suivis floristiques sur les zones réhabilitées des sentiers de crêtes entre le Puy de la Perdrix et le Puy Ferrand
- > Suivi de la Jasione d'Auvergne (espèce endémique) en partenariat avec la RNN de Chastreix-Sancy.
- > Suivi botanique des zones subalpines parcourues par le feu suite à l'incendie de l'hiver dernier.
- > Réalisation d'un stock de survie de semences pour les espèces végétales les plus menacées (Carex vaginé, Carex penché, Soldanelle des Alpes).
- > Troisième année de suivi des vipères péliades.
- > Suivi des Chauve-souris.



Soldanelle des Alpes, espèce patrimoniale des pelouses à Nard raide des combes à neige © SMPNRVA (EV)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel de la Vallée de Chaudefour

Localisation ou portée

Vallée de Chaudefour (Chambon-sur-Lac)



Partenaire(s) technique(s)

SHNAO - CBNMC - Chauve-souris Auvergne - AEM du bureau des guides de Murol, RNN de Chastreix-Sancy - RNF

...

Financier(s)

MEEM, ONF, SMPNRVA

...

Contact technique

Vallé Eric
04.73.88.68.80
contact@reservechaudefour.fr

GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES SAGNES DE LA GODIVELLE

Gestionnaire de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle pour le compte de l'État depuis 1985, le SMPNRVA est chargé d'assurer la conservation des tourbières du Lac d'en Bas et de la Coualle Basse. Il assure les trois missions essentielles : protéger, gérer, faire découvrir.

L'année 2017 a été largement consacrée à la préparation du projet d'extension de la réserve naturelle et à la mise en route du nouveau programme ambitieux d'études et de suivis. 2017 marque également la mise en oeuvre des premiers travaux de gestion sur la tourbière depuis 40 ans.

Réalisations et résultats 2017

Projet d'extension de la Réserve naturelle

L'Etat a engagé début 2017 un projet d'extension de la Réserve naturelle des Sagnes pour rendre le périmètre plus cohérent et intégrer des zones humides à forte valeur patrimoniale. Le SMPNRVA est chargé de préparer le dossier aux côtés de la DREAL. Le projet porte sur environ 145 ha, majoritairement propriétés privées et communales.

Une première phase de concertation s'est déroulée de février à juin 2017 pour établir un état des lieux du patrimoine naturel et des usages (élevage, randonnée, pêche, chasse...). Les résultats ont été présentés aux acteurs locaux et habitants de La Godivelle lors d'une réunion publique et différents groupes de travail.

La concertation s'est poursuivie sur le second semestre, axée principalement sur le projet de règlement. Une étude de la Chambre d'Agriculture a notamment permis de préciser les pratiques agricoles et évaluer l'impact des mesures envisagées sur les exploitations.

Travaux de fauche dans les tourbières

La tourbière du Lac d'en Bas est actuellement en voie d'eutrophisation. La végétation a tendance à s'uniformiser au détriment d'habitats à forte valeur patrimoniale.

Afin de limiter ce phénomène, une expérimentation a été lancée en 2017 : des secteurs de tourbière ont été fauchés dans le but d'exporter la matière et d'appauvrir les sols. Ce test grandeur nature sera mené pendant 5 ans sur 5 à 10 hectares. La gestion sera éventuellement étendue à d'autres surfaces suivant les résultats obtenus. Les travaux ont été réalisés par l'équipe technique du Parc des Volcans. A l'avenir, leur entretien pourrait être confié à des agriculteurs de La Godivelle.

Inventaire des araignées

Un premier inventaire réalisé en 2001 avait révélé la richesse du cortège d'araignées de la Réserve naturelle. L'étude a été renouvelée en 2017 et étendue aux quatre tourbières de La Godivelle afin de compléter la connaissance de la faune locale. En prospectant les secteurs déjà échantillonnés 15 ans auparavant, l'inventaire donne des informations sur l'évolution de la qualité des milieux.

Les résultats montrent que le peuplement de la Réserve naturelle a conservé sa spécificité. Les nouveaux sites présentent des populations notables d'espèces typiques des tourbières à sphagnes de montagne et constituent donc, avec la tourbière du Lac d'en Bas, un réseau de sites favorisant la protection de cette faune à haute valeur patrimoniale.



Travaux de fauche dans les tourbières de La Godivelle
© SMPNRV (LP)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel des Sagnes de La Godivelle

Localisation ou portée

Cézallier
(La Godivelle)



Partenaire(s) technique(s)

Commune de La Godivelle - Agriculteurs - CA63 - FDPMA 63 - FDC 63 - SHNAO - ASFRA - GMA - Inselberg - Cabinet Pierre GOUBET - Godiv'art - Comité des fêtes de la Godivelle

Financier(s)

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - AEAG - FEDER

Contact technique

Pont Lionel
04.73.65.64.07
contact@reservegodivelle-jaquette.fr

GESTION DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU ROCHER DE LA JACQUETTE

Le SMPNRVA est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale du Rocher de la Jaquette pour le compte de l'Etat. Il est chargé d'assurer la conservation du patrimoine naturel. Le site est particulièrement connu pour sa richesse en insectes.

La gestion éco-pastorale mise en place pour la restauration des milieux ouverts se poursuit, en partenariat avec un éleveur local, de même que les études écologiques pour évaluer l'état de conservation des habitats naturels. L'année 2017 a également connu une étape supplémentaire dans la démarche d'extension du périmètre de la réserve.

Réalisations et résultats 2017

Catalogue des végétations

La Réserve naturelle du Rocher de la Jaquette n'avait pas encore fait l'objet de prospections poussées au niveau phytosociologique. La réalisation d'un catalogue des végétations a été confiée au CBNMC. La campagne d'inventaire s'est déroulée en 2015-2016 et l'exploitation des données a été finalisée en 2017.

Cette étude permet de dresser un état des connaissances solide des végétations. Près de 14 groupements végétaux élémentaires ont été recensés. Si l'état de conservation des habitats rocheux est bon, les végétations agropastorales présentent quant à elles des qualités très variables, ce qui souligne bien l'enjeu majeur pour la réserve que constitue leur gestion. On note aussi la présence de forêts de bords de cours d'eau en bon état et caractéristiques de cette partie du Massif central.

Le catalogue a également permis d'identifier des végétations encore très mal connues, y compris à l'échelle auvergnate, comme les groupements des suintements temporaires. Il servira de base au travail de cartographie qui sera conduit en 2018.

Inventaire des champignons

La connaissance de la fonge des coteaux de la Jaquette était très partielle. Aussi un inventaire a été engagé en 2017 afin de disposer d'un état des lieux précis, de définir les espèces patrimoniales si elles existent et d'évaluer la pertinence de la gestion actuelle.

Pour cette première campagne d'inventaire, 140 espèces ont été identifiées sur le territoire de la réserve, à l'issue d'une année assez peu propice aux poussées fongiques. Une petite zone de pelouse s'est avérée particulièrement intéressante avec la découverte de la première mention française d'*Hebeloma griseopruinum* et plusieurs espèces à enjeu. L'étude se poursuit en 2018.

Projet d'extension de la Réserve naturelle

La procédure d'extension du périmètre de la réserve naturelle, engagée en 2016 par l'Etat, s'est poursuivie cette année par la présentation du dossier devant le CNPN et le CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes.

Ces deux instances scientifiques ont donné un avis favorable, motivé par le constat d'une meilleure prise en compte des enjeux de conservation d'habitats et d'espèces grâce à une plus grande cohérence écologique. Cette dernière est favorisée, non seulement, par le doublement de la surface protégée, mais aussi par une augmentation notable des surfaces de milieux ouverts et semi-ouverts à fort intérêt patrimonial.



Inventaire des champignons
© SMPNRVA (LP)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel du site Le Rocher de La Jaquette

Localisation ou portée

Cézallier
(Mazouires)



Partenaire(s) technique(s)

Commune de Mazouires - GAEC Lou Pastre - LEPA de Saint-Flour, Brioude, Rochefort-Montagne - CBNMC - Cabinet G. EYSSARTIER

Financier(s)

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Contact technique

Pont Lionel
04.73.65.64.07
contact@reservegodivelle-jaquette.fr

ASSISTANCE À LA PRÉPARATION DU DOSSIER DE CLASSEMENT DE LA TOURBIÈRE DU JOLAN EN RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE

Le projet de classement des tourbières du Jolan et de la Gazelle, pour lequel le SMPNRVA accompagne la commune de Ségur-les-Villas, s'est poursuivi :

l'objectif de l'action en 2017 était de
> finaliser la concertation locale avec l'accord écrit de tous les propriétaires

> participer à la préparation du dossier de délibération pour l'assemblée régionale avec les services techniques de la Région.

Réalisations et résultats 2017

La poursuite de la concertation a permis d'obtenir les accords des différents propriétaires concernés par le projet.

Aussi, le dossier de délibération pour l'assemblée régionale a pu être finalisé (modification des cartes, actualisation du projet de règlement...).

Des échanges réguliers ont eu lieu avec la Commune et les services techniques de la Région, ainsi qu'une veille sur le site.

La délibération de création de la réserve naturelle régionale n'a pas encore été adoptée par l'assemblée régionale.



Tourbières de la Gazelle et du Jolan © SMPNRVA (LB)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Préservation du patrimoine naturel de la tourbière du Jolan

Localisation ou portée

(Ségur-les-Villas)



Partenaire(s) technique(s)

Commune de Ségur les Villas

Financier(s)

CRARA - Natura 2000 (Europe/Etat)

Contact technique

Belenguier Luc
04 73 65 64 12
natura2000@parcdesvolcans.fr

ANIMATION DE PROJETS AGRO-ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES (PAEC) ET DE LA CONTRACTUALISATION DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES PAR LES AGRICULTEURS (MAEC)

Les MAEC, outil majeur du second pilier de la PAC, soutiennent le maintien et le développement de pratiques agricoles favorables à l'environnement. Elles répondent à des enjeux environnementaux identifiés au niveau européen et national (eau et biodiversité, zones humides, climat). Un agriculteur peut s'engager dans une mesure s'il est situé dans un territoire concerné par un projet agroenvironnemental et climatique (PAEC) sélectionné par le conseil régional et les financeurs. Les PAEC portés par le SMPNRVA ont été construits avec les acteurs agricoles des territoires concernés.

Réalisations et résultats 2017

En 2017, un 6ème PAEC "Sources de la Dordogne, Sancy, Artense" est venu s'ajouter aux 5 PAEC déjà portés par le SMPNRVA. Ils ont été validés par la Région et la DRAAF en 2014, 2015 et 2016 sur les territoires de 9 sites Natura 2000, du contrat des lacs Pavin, Bordes, Bourdouze, Monctineyre, du Contrat Sources de la Dordogne Sancy Artense et des estives collectives attenantes, en concertation avec les nombreux partenaires et surtout les agriculteurs concernés par ces périmètres : Tourbières et zones humides du Nord Cantal, Monts du Cantal, Monts Dore, Lacs et tourbières du Cézallier, Chaîne des Puys et Sources de la Dordogne Sancy Artense.

Les agriculteurs sont libres de s'engager contractuellement dans les MAEC proposées. Il s'agit d'aides financières versées annuellement permettant d'accompagner les exploitations agricoles volontaires qui s'engagent dans le développement de pratiques combinant performance économique et performance environnementale ou dans le maintien de telles pratiques lorsqu'elles sont menacées de disparition. Au regard des enjeux identifiés, l'exploitant s'engage à respecter pour 5 ans un cahier des charges spécifique.

En 2017, la contractualisation était ouverte sur les Monts du Cantal, les Monts Dore et Lacs et tourbières du Cézallier animée par le SMPNRVA et sur Sources de la Dordogne, Sancy, Artense co-animée par le SMPNRVA et la Chambre d'Agriculture du Puy de Dôme avec l'appui du CEN Auvergne, de la FRCIVAM et de la LPO Auvergne. Au total (2015-2017), l'animation a permis d'aboutir à :

- > 227 contrats engagés (287 prévus sur 800 exploitations éligibles)
- > 15 255 ha concernés (55% de la Surface Agricole)
- > 6 149 730 euros (84,62% de l'enveloppe) attribués sur 5 ans pour les agriculteurs

Les engagements majoritairement souscrits par les agriculteurs concernent (en surface) la gestion pastorale (Herbe09) avec la réalisation de plan de gestion pastoraux pour adapter la pression et les périodes de pâturage, la mesure "Prairies fleuries" (H07) qui consiste à retrouver chaque année 4 plantes sur une liste préétablie et les mesures d'absence de fertilisation (H03) et de retard de fauche ou pâturage (H06) sur des milieux particulièrement sensibles ou bien de réouverture. L'animation de la contractualisation des MAEC par le SMPNRVA a permis d'être un levier pour d'autres projets en réponse aux attentes et besoins des agriculteurs (conseils, points d'abreuvement...).



Expertise des zones sensibles des estives pour la contractualisation des MAEC © SMPNRVA (RNNCS)

Objectif charte (disposition)

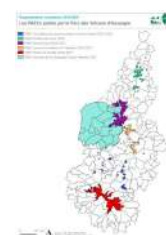
2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Animation des Projets et Mesures Agri-Environnementaux et Climatiques

Localisation ou portée

5 régions naturelles



Partenaire(s) technique(s)

DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes - DDT 15 et 63 - CRARA - AELB - AEAG - Agriculteurs - CA 15 et 63 - LPO - FRCIVAM - CEN Auvergne

Financier(s)

CRARA - AEAG - AELB - Etat - Europe (FEADER)

Contact technique

Birard Cécile
04.73.65.64.02
cbirard@parcdesvolcans.fr

GESTION DES SITES NATURA 2000

Le réseau Natura 2000 du Parc contribue aux 259 sites naturels terrestres les plus remarquables de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (13,3% de sa surface), identifiés pour la qualité, la rareté ou la fragilité des espèces sauvages animales ou végétales et de leurs habitats.

Le SMPNRVA anime 8 de ces sites (sur 90 communes) : Artense, Chaîne des Puys, Cézallier, Massif Cantalien et Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Monts et du Plomb du Cantal, Monts Dore, Tourbières du Nord-Est Cantalien et Zones Humides de Riom-Montagnes. Au total, 116 communes du territoire sont concernées par un ou plusieurs sites Natura 2000.

Réalisations et résultats 2017

Afin de concilier activités humaines et préservation du patrimoine naturel, des mesures définies par un document d'objectifs sont mises en place par le SMPNRVA pour chaque site (rapports détaillés par site disponibles) :

> **animation, suivi, conseil, aide aux porteurs de projet** : contrat forestier sur le Lac Noir engagé (bois sénescents), travaux pour diversifier le peuplement forestier sur Sougeat-la-Souze, îlot de sénescence à Saint-Genès-Champanelle, veille sur la cohérence des projets avec les objectifs de Natura (vidange du Lac du Roussilhou, coupe forestière sur la Coualle basse, travaux d'abattage sur l'ASL de Ceysat, projet de restauration sur puys de la Vache et Lassolas, liens avec la CAT ZH 15 auprès des agriculteurs et points d'abreuvement...).

> **animation, information, communication** : articles de presse, sorties de découvertes, conception d'un projet pédagogique La biodiversité à la porte de l'école (5 classes volontaires sur Zones humides de Riom-Montagnes et 6 classes sur les Monts Dore)

> **suivi des habitats et espèces d'intérêt communautaire** : diagnostics fonctionnels de 2 tourbières, état de conservation des Nardaies, inventaire de berges dégradées (Monts Dore), chouettes de Tengalm, trame de vieux bois (Chaîne des Puys), forêts patrimoniales (Monts Dore et du Cantal)

> **gestion technique et financière de la programmation annuelle** : préparation et animation des COPIL, rédaction des comptes rendus d'activités, renouvellement de la Présidence des COPIL et du SMPNRVA comme animateur des sites de la Chaîne des Puys, des Monts Dore et du Massif cantalien avec les Monts et Plomb du Cantal

> **assistance technique des services de l'Etat** dans le cadre des documents d'incidence : 102 avis dont 75 sur les manifestations sportives

La présence de gardes nature sur le Massif Cantalien, les Monts Dore et la Chaîne des Puys est essentielle afin d'exercer les missions de :

- > surveillance et sensibilisation : point infos Gardes (Sancy) et panneaux d'information sur les chantiers, suivis terrain, des manifestations sportives
- > accompagnement de l'activité pastorale, notamment avec les bergers
- > veille écologique : inventaire Apollons, suivis oiseaux (Monts du Cantal)
- > travaux de restauration et d'entretien (notamment le GR 400 sur les Monts du Cantal sur le Puy Griou en partenariat avec le SMPM Grand site).



Le massif cantalien vu du ciel
© SMPNRVA (AB)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Gestion des démarches transversales menées dans le cadre ou en faveur de la gestion des sites Natura 2000 du Parc

Localisation ou portée

5 régions naturelles



Partenaire(s) technique(s)

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - DDT 63 et 15 - AEAG - AELB - propriétaires et exploitants des sites - membres des Comités de pilotage des sites

Financier(s)

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Europe (FEADER) - AEAG - AELB

Contact technique

Birard Cécile
04.73.65.64.02
cbirard@parcdesvolcans.fr

GESTION D'ESPACES NATURELS SENSIBLES DANS LE PNRVA

Le SMPNRVA est gestionnaire pour le compte du CD 63 de 3 Espaces Naturels Sensibles pour lesquels il a rédigé les plans de gestion : ENS du Lac des Bordes, ENS de la Montagne du Mont et ENS de la Tourbière de Jouvion. Chaque année des animations de découverte de ces sites sont organisées par le SMPNRVA qui met en oeuvre les opérations courantes de gestion et d'inventaires et suivis scientifiques.

Il est également en charge de la rédaction de Plan de gestion d'ENS d'Initiative locale "lac Pavin-Creux de Soucy" sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Besse-Saint-Anastaise.

Réalisations et résultats 2017

L'ENS Tourbière de Jouvion

- > animations lors de la fête de la Nature (15 personnes) et de la fête des mares (17 personnes) illustrées par un film tourné par le CD 63
- > suivis et inventaires réalisés autour de la tourbière pour établir des profils écologiques, suivi de l'avifaune, inventaire des chauves-souris, de la macrofaune aquatique des mares et des ruisseaux, et les odonates
- > bilan réalisé avec l'exploitant pour assurer l'équilibre entre gestion du site et approvisionnement de son troupeau
- > lien avec le suivi de la population d'Azuré des mouillères et ses plantes hôtes (*Gentianes pneumonanthes*) porté par le CEN Auvergne
- > entretien régulier du site, des clôtures et des infrastructures d'accueil
- > organisation d'une visite pour analyser la faisabilité d'accueil pour les personnes à mobilité réduite

L'ENS Lac des Bordes

- > suivis annuels de l'avifaune migratrice et des populations d'odonates, veille sur les espèces envahissantes, réalisation d'une étude sur le contexte hydrologique du bassin versant du lac des Bordes et son contour
- > engagements de 2 exploitations agricoles du bassin du lac des Bordes dans des MAEC
- > surveillance et entretien du site et des équipements
- > 2 balades découverte proposées pour le concours national du Saint-Nectaire à Brion (20 personnes) et auprès du grand public (24 personnes)
- > 2 panneaux de l'exposition sur les lacs consacrés au Lac des Bordes.

L'ENS de la Montagne du Mont

- > surveillance de l'état du peuplement forestier et des chablis après travaux (+ procédure pour le maintien prolongé de la piste), réalisation d'un poster sur les travaux, suivis des études et prestations (végétation, papillons, Merle à plastron, orthoptères, coléoptères, entomofaune, et hétérocères), étude de faisabilité de la remise en pâturage des parcelles exploitées et réouvertes
- > finalisation de l'évaluation du plan de gestion 2013-2017 avec une notice de gestion pour les 3 ans à venir afin d'intégrer le plan à celui de la RNN Chastreix-Sancy

L'ENS d'initiative locale "Lac Pavin-Creux de Souc" à Besse-Saint-Anastaise :

Finalisation de la rédaction du plan de gestion (avec animation de plusieurs groupes de travail thématique et COPIL) validé en Comité de labellisation des ENS 63 le 5 décembre.



L'ENS Lac Pavin-Creux de Soucy : nouveau plan de gestion validé © SMPNRVA (CB)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Gestion de démarches transversales menées dans le cadre de l'animation d'Espaces Naturels Sensibles confiée au

Localisation ou portée

Communes de Chastreix, de Saint Donat, de Compains et de Besse-Saint-Anastaise



Partenaire(s) technique(s)

CD 63 (maître d'ouvrage) + Commune de Besse-Saint-Anastaise

Financier(s)

CD 63 (maître d'ouvrage) + Commune de Besse-Saint-Anastaise (maître d'ouvrage)

Contact technique

Birard Cécile
04.73.65.64.02
cbirard@parcdesvolcans.fr

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT DE POLITIQUES LOCALES EN FAVEUR DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES

L'animation « eau et milieux aquatiques » réalisée par le SMPNRVA permet d'assurer la mise en œuvre de son programme d'actions concourant aux principaux objectifs fixés dans la Charte 2013-2025 en la matière, à savoir :

- > le développement et la mise en cohérence des politiques de l'eau à l'échelle du territoire
- > la gestion durable des lacs naturels
- > la maîtrise des usages de l'eau
- > la préservation de la trame verte et bleue
- > ainsi que la connaissance des milieux aquatiques.

Réalisations et résultats 2017

Outre l'animation du Contrat territorial des lacs de la tête de bassin de la couze Pavin et l'élaboration du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense pour lesquels le SMPNRVA est maître d'ouvrage, son action a consisté en 2017 à :

1. participer à la mise en cohérence des politiques de l'eau à l'échelle du territoire et à la préservation de la trame verte et bleue, par l'accompagnement des SAGE et Contrats territoriaux du territoire :
 - > l'étude des têtes de bassin du SAGE Sioule,
 - > au rendu de l'étude sur l'impact du changement climatique sur le SAGE Allier aval,
 - > aux CLÉ du SAGE Alagnon,
 - > au diagnostic du SAGE Dordogne Amont,
 - > aux réunions des Contrats territoriaux Couze Pavin, Chambon, Alagnon, Veyre-lac d'Aydat,
 - > à l'enquête sur l'évaluation du bilan des Contrats territoriaux Veyre-lac d'Aydat et Clermont Communauté,
 - > aux réunions du groupe « milieux aquatiques » du Département du Cantal et de la cellule ASTER du Département du Puy de Dôme,
 - > au comité de labellisation de la charte d'entretien des espaces publics.

2. suivre l'actualité liée à la compétence « GEMAPI » : veille réglementaire, sensibilisation des élus du comité syndical à la compétence GEMAPI (février 2017), consultation sur les SOCLE des bassins Adour Garonne et Loire Bretagne, participation à la journée d'information sur la GEMAPI organisée par le CNFPT, organisation d'un séminaire sur la gouvernance GEMAPI dans le cadre du Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense, rédaction d'une contribution pour la Fédération nationale des PNR sur la GEMAPI dans le Parc.

3. veiller à l'intégration de l'enjeu « eau et milieux aquatiques » dans les documents d'urbanisme, notamment à travers le Regard du SMPNRVA

4. rédiger des avis techniques et assurer la transversalité de l'enjeu Eau au sein des projets du SMPNRVA. Les principaux avis rendus ont concerné le projet de SAGE Alagnon et le plan d'adaptation au changement climatique du bassin Loire Bretagne

5. suivre des projets liés à l'hydroélectricité, notamment le suivi du dysfonctionnement du barrage de la Bourboule en 2015, le projet de microcentrale à Saint-Donat.



Journée gouvernance GEMAPI pour les élus du CT Dordogne Sancy Artense, le 12 avril 2017
© SMPNRVA (NG)

Objectif charte (disposition)

2.2.1.1 Favoriser et mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

Projet de rattachement

Appui aux politiques locales de l'eau

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

AELB - AEAG - CD 15 et 63 - CRARA - EPIDOR - SMVVA - SIGAL - SIVU couze Chambon - SIAV couze Pavin - SIVOM Haute Dordogne - Clermont Auvergne Métropole - SIARRiom - FDAAPPMA 15 et 63...

Financier(s)

AELB - AEAG - CRARA - CD 63 et 15 - SMPNRVA

Contact technique

Guimard Nadège
04.73.65.64.28
nguimard@parcdesvolcans.fr

13.3.04.04

ÉTUDES / ACQUISITION DE CONNAISSANCES SUR LES LACS DU PNRVA POUR PROPOSER DES MESURES DE GESTION ADAPTÉE NOTAMMENT À L'ÉCHELLE DES BASSINS VERSANTS

Le territoire du Parc a une forte responsabilité concernant les lacs naturels. Qu'ils soient d'origine volcanique ou glaciaire, le niveau de connaissance est variable suivant les sites. Il constitue cependant une base indispensable pour proposer des mesures de gestion adaptée, notamment à l'échelle du bassin versant.

L'étude des lacs naturels se poursuit donc, en portant plus particulièrement sur la question de leur alimentation, enjeu important pour prévoir une gestion à une échelle adaptée et pour l'évaluation de leur qualité.

Réalisations et résultats 2017

Lac Pavin : rendu de l'étude 2013-2016 portée par le SMPNRVA dans le cadre du Contrat des lacs (cf. fiche 13.3.07.02)

Gour de Tazenat :

1. deux réunions organisées suite à la fusion des communautés de communes :

- > **point avec les élus sur les modalités d'organisation dès 2018** (portage des actions, GEMAPI et projet de Contrat territorial Morge...)
 - > **montage avec l'Université Clermont Auvergne d'un projet de recherche** pour comprendre la dynamique des cyanobactéries observée depuis 2016.
2. **participation au projet pédagogique de l'école de Charbonnière-les-Vieilles** sur le Gour de Tazenat et au film réalisé par les élèves de primaires sur les cyanobactéries du gour de Tazenat (témoignages de différents acteurs projeté aux habitants dans la salle de cinéma locale).

Lac Servières : contact le 16 octobre des services de police de l'eau concernant la pollution du lac qui a ensuite fait l'objet d'un dépôt de plainte par le propriétaire du lac (audience en janvier 2018).

Lac Chauvet : rencontre et sensibilisation du propriétaire du lac aux nombreux enjeux de ce milieu remarquable, entente pour la réalisation d'une étude (bilan des connaissances) sur le mode d'alimentation du lac dès 2018 dans le cadre du contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense.

Lac de la Crégut : suite au comité de pilotage de juin, organisation d'une réunion technique au titre de l'animation du contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense en octobre pour la préparation d'actions concrètes à mettre en œuvre pour préserver ce lac, en attendant le renouvellement de la concession hydroélectrique. Il en ressort la décision pour le SMPNRVA de porter une étude d'évaluation technique et financière de différents scénarii de préservation du lac dès 2018 dans ce cadre (cf. fiche 13.3.06)

Participation au colloque du réseau des lacs sentinelles à Barcelonnette en octobre 2017, en lien avec le changement climatique.



Pollution du lac Servières en octobre 2017 © SMPNRVA (NG)

Objectif charte (disposition)

2.2.1.2 Mettre en place une gestion durable des lacs naturels remarquables du territoire

Projet de rattachement

Contribution à l'amélioration de la qualité des lacs remarquables du territoire non gérés dans le cadre de contrats territoriaux

Localisation ou portée

Communes de Besse-et-Saint-Anastaise - Charbonnières-les-Vieilles - Vernines - Orcival - Trémouille



Partenaire(s) technique(s)

AEAG - AELB - CRARA - CD 15 et 63 - DDT 15 et 63 - FDAAPPMA 15 et 63 - DREAL

Financier(s)

AEAG - AELB - CRARA - CD15 - CD63

Contact technique

Guimard Nadège
04.73.65.64.28
nguimard@parcdesvolcans.fr

ANIMATION "EAU" SUR LE BASSIN ADOUR GARONNE

Le territoire du Parc est situé en tête des bassins versants Loire Bretagne et Adour Garonne. Depuis 2005, l'agence de l'eau Adour-Garonne accompagne les missions menées par le SMPNRVA dans le domaine de l'eau, en cohérence avec les priorités affichées dans la charte du Parc.

La poursuite de cet accompagnement est possible grâce au contrat pluriannuel pour la préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité. Il planifie de 2016 à 2018 les actions à mener sur le territoire commun au Parc des Volcans et au bassin Adour Garonne.

Réalisations et résultats 2017

L'année 2017 a été consacrée à la mise en oeuvre des actions du contrat pluriannuel de préservation des ressources en eau, des milieux aquatiques et de la biodiversité pour la période 2016-2018.

L'objectif général du contrat est de **contribuer à la préservation et la restauration des ressources en eau, des milieux aquatiques et humides et de la biodiversité** du Parc situé sur le bassin Adour-Garonne. Les actions sont ciblées sur des milieux ou thématiques pour lesquelles le territoire a une forte responsabilité (lacs, tourbières, espèces patrimoniales) et de façon complémentaire aux actions portées par les autres maîtres d'ouvrage. Les objectifs opérationnels sont les suivants :

1. améliorer la connaissance des espèces des milieux aquatiques et humides,
2. préserver et/ou restaurer les lacs et tourbières de tête de bassin,
3. contribuer à l'amélioration de l'état des masses d'eau par une animation territoriale adaptée.

Ces actions mobilisent du temps de travail de la chargée de mission "eau et milieux aquatiques" (0,1 ETP en 2017), ainsi que de plusieurs chargés de mission du pôle "biodiversité, espaces et ressources naturels". Quelques exemples d'actions financées par l'agence de l'eau Adour Garonne dans ce cadre :

- > observatoire des cours d'eau de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy
- > préservation des odonates patrimoniaux du Parc des Volcans d'Auvergne
- > études sur les papillons et les mollusques de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle
- > actions de conservation des milieux oligotrophes de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de la Godivelle
- > réseau de tourbières du Cézallier – Artense
- > diagnostics fonctionnels de tourbières
- > étude complémentaire du lac d'en haut - La Godivelle
- > animation territoriale eau sur le bassin Adour Garonne

En complément de ce contrat pluriannuel, le SMPNRVA anime le Contrat territorial Sources de la Dordogne Sancy Artense sur le bassin Adour Garonne.



Tourbière de Pierrefite
© SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

2.2.1.1 Favoriser et mettre en cohérence les politiques de l'eau à l'échelle du territoire et des enjeux de la ressource

Projet de rattachement

Appui aux politiques locales de l'eau

Localisation ou portée

territoire du Parc situé sur le bassin Adour Garonne



Partenaire(s) technique(s)

AEAG - CD15 et 63 - CRARA - EPIDOR - SIVOM Haute Dordogne - FDAAPPMA 15 et 63 - AFB - DREAL - DDT 15 et 63...

Financier(s)

AEAG - SMPNRVA

Contact technique

Guimard Nadège
04.73.65.64.28
nguimard@parcdesvolcans.fr

MISE EN OEUVRE DU CONTRAT TERRITORIAL SOURCES DE LA DORDOGNE SANCY ARTENSE

Animé par le SMPNRVA, le Contrat territorial « Sources de la Dordogne Sancy Artense » élaboré avec le SIVOM de la Haute-Dordogne et Sancy Artense communauté vise à restaurer la qualité de l'eau des cours d'eau et autres milieux aquatiques (lacs naturels, retenues à enjeux, zones humides) dans l'objectif d'améliorer la qualité de la retenue de Bort-les-Orgues qui constitue son exutoire.

En 2017, le contrat a été validé par les financeurs (Agence de l'eau Adour-Garonne et Conseils départementaux du Puy-de-Dôme et du Cantal) impliquant 30 maîtres d'ouvrage pour un montant global d'actions de 18,4 millions d'euros sur 5 ans.

Réalisations et résultats 2017

Animation générale : la signature officielle du contrat le 1er septembre (associée à un comité de pilotage de lancement) a permis de formaliser le démarrage de la phase opérationnelle du Contrat territorial

Programme Agro-Environnemental et Climatique : la mise en oeuvre de la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques par les agriculteurs éligibles du territoire a bénéficié de l'appui technique de 4 partenaires : la Chambre d'agriculture 63, le CEN Auvergne, la FRCIVAM Auvergne et la LPO Auvergne. Les agriculteurs dont des parcelles étaient situées dans des zones à enjeux (sites Natura 2000, bassins versants lacs ou plans d'eau, bords de cours d'eau sensibles...) ont pu s'engager à suivre sur leurs parcelles des pratiques respectueuses de la biodiversité et de la préservation de l'eau et des milieux aquatiques (ajustement des pratiques de pâturage, amélioration de la gestion des zones humides, absence de fertilisation...). Au total : 59 exploitations engagées sur 2 812 ha dans des mesures (compensation financière représente 1 249 766 euros sur 5 ans).

Etude de gouvernance

Une réflexion sur la structuration des compétences était prévue dans le contrat territorial pour accompagner la mise en oeuvre de la nouvelle compétence GEMAPI. Les élus et partenaires techniques ont participé à l'élaboration du cahier des charges lors d'une réunion globale le 12 avril. Les communautés de communes l'ont ensuite validé. Un groupement de bureaux d'études en ingénierie des milieux aquatiques (CESAME environnement), en affaires juridiques (Fidal) et en comptabilité (Stratorial) a été retenu. Les résultats sont attendus au printemps 2018.

Coordination des acteurs

Les projets portés par les acteurs locaux ont été suivis et accompagnés :

- > l'animation agro-environnementale avec le recrutement par la Chambre d'agriculture d'un animateur dédié et la coordination nécessaire de toutes les structures impliquées (CA63, FRCIVAM, CEN, Bio63...)
- > le recrutement d'un technicien de rivières mutualisé par la communauté de communes Dômes Sancy Artense pour le territoire du Contrat hors SIVOM de la Haute-Dordogne dont la mission première a été la rédaction de la Déclaration d'Intérêt Général encadrant les projets de travaux 2018-2022.
- > la participation à un film sur les tronçons court-circuités réalisé par EPIDOR.



Signature officielle et lancement du contrat territorial le 1er septembre 2017 © SMPNRVA (EM)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.3 Conserver et valoriser la richesse des réservoirs de biodiversité

Projet de rattachement

Opération territoriale en faveur des milieux aquatiques Sources de la Dordogne Sancy Artense

Localisation ou portée

Artense +
bassin de la
Rhue



Partenaire(s) technique(s)

AEAG - CD63 et 15 - SIVOM Haute Dordogne - FDAAPPMA63 et 15 - AFB - DDT63 et 15 - EPIDOR - Chambres d'agriculture 63 et 15 - CEN Auvergne - FRCIVAM -Bio63, - LPO - communautés de communes - EDF

Financier(s)

AEAG - CD63 et 15 - communes et communautés de communes concernées - SMPNRVA

Contact technique

Mardiné Elodie
04.73.65.64.11
emardine@parcdesvolcans.fr

ANIMATION, SUIVI ET ÉVALUATION DU CONTRAT TERRITORIAL DES LACS DU BASSIN VERSANT DE LA COUZE PAVIN

Le SMPNRVA assure l'animation du Contrat territorial des lacs de la tête de bassin de la couze Pavin 2012-2017. Ce contrat vise la restauration de la qualité du lac Pavin et la préservation des lacs de Bourdouze, Montcineyre et Bordes.

L'année 2017 a été consacrée en grande partie à la réalisation du bilan du Contrat afin de préparer les perspectives de poursuite des actions en cohérence avec les autres démarches menées sur le territoire (Espace Naturel Sensible, Natura 2000, autre Contrat territorial...).

Réalisations et résultats 2017

Études : l'étude consacrée au lac Pavin 2013 à 2016 montre que la situation de l'Omble chevalier est moins critique qu'attendue, néanmoins des questions subsistent quant aux facteurs limitant son développement. Les indicateurs d'évaluation sont définis.

Réalisation de l'étude « bilan-perspectives » du contrat territorial par un prestataire (CESAME). L'animation et la concertation n'ont pas suffi pour atteindre les objectifs fixés concernant les acquisitions foncières du bassin du lac Pavin. Le comité de pilotage a souhaité que soient étudiées les pistes réglementaires APPB ou Zone Prioritaire de Biodiversité. Sa mise en place a été proposée dans le premier plan de gestion de l'ENS lac Pavin – Creux de Soucy. Les actions seront poursuivies par la communauté de communes Massif du Sancy dans le cadre du contrat territorial.

Suivi des échanges fonciers autour du lac Pavin : la veille s'est poursuivie par la SAFER en vue d'un possible second échange foncier non concrétisé en 2017.

Animation agro-environnementale pour accompagner les exploitants agricoles dans leurs pratiques et leurs projets : un bilan de l'évolution des pratiques a été réalisé sur la période 2013-2017 (pratiques de fertilisation, mesures agro-environnementales). Il montre quelques améliorations de pratiques liées à la mise en œuvre d'outils (MAEC, échanges fonciers...)

Accompagnement du SIVOM d'Issoire dans la réalisation d'une étude de faisabilité pour installer des systèmes d'abreuvement non impactants pour la ressource en eau (préservation du captage de Montcineyre en lien avec l'usage eau potable, les pratiques forestières et agricoles).

Travaux de restauration ou de préservation de milieux sensibles : mise en défens d'une zone humide sur le bassin du lac Pavin par le SMPNRVA.

Communication : inauguration et valorisation de l'exposition itinérante et du film portant sur les actions du Contrat territorial.

Lien avec d'autres outils : élaboration du plan de gestion de l'ENS lac Pavin-Creux de Soucy, Natura 2000, Contrat territorial couze Pavin, PAEC Lacs et tourbières du Cézallier.

Suivi administratif : organisation de 2 comités de pilotage, rédaction d'un avenant prolongeant le contrat territorial jusqu'à fin septembre 2018.



Comité de pilotage du 27 juin 2017 © SMPNRVA (NG)

Objectif charte (disposition)

2.2.1.2 Mettre en place une gestion durable des lacs naturels remarquables du territoire

Projet de rattachement

Mise en œuvre du Contrat territorial des lacs de la tête du bassin versant de la couze Pavin

Localisation ou portée

Bassin versant de la couze Pavin - Communes de Besse-et-Saint-Anastaise et de Compains



Partenaire(s) technique(s)

AELB - CD63 - CRARA - SIAV couze Pavin - FDAAPPMA 63 - ONF Centre Ouest-Auvergne-Limousin - DDT63 - ONEMA - SIVOM d'Issoire - SAFER - ARS Auvergne-Rhône-Alpes - CRPF - Université Blaise Pascal...

Financier(s)

AELB - CRARA - CD63 - SMPNRVA

Contact technique

Guimard Nadège
04.73.65.64.28
nguimard@parcdesvolcans.fr

SENSIBILISATION DES ACTEURS AUX ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

Les journées techniques énergie abordent des sujets liés à l'actualité. L'accent est volontairement mis sur le volet opérationnel, avec des visites terrain, l'intervention d'acteurs de terrain et d'experts.

L'objectif est d'acquérir une culture commune sur des sujets souvent nouveaux ou en cours de mutation, afin de permettre un dialogue éclairé et équilibré entre les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'oeuvre, ou d'impulser des dynamiques territoriales et de nouvelles pratiques.

En 2017, trois journées techniques ont eu lieu.

Réalisations et résultats 2017

30 mai : "chaufferies bois sur le territoire du PNR des Volcans d'Auvergne, un nouvel essor attendu !"

- > ressources locales en bois énergie et acteurs de l'approvisionnement : témoignages de producteurs de bois plaquettes
 - > typologie des chaufferies bois automatiques et cartographie sur le territoire du Parc
 - > montage de projet : les différentes étapes et l'accompagnement technique de l'Aduhme
 - > mutualisation de l'approvisionnement et de la maintenance : la démarche de l'Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme
 - > témoignage de deux porteurs de projets : SMPNRVA (chaufferie bois granulés), Commune de Saint-Genès-Champespe (réseau de chaleur bois communal).
 - > visite de la chaufferie bois granulés du SMPNRVA
- Participation de 23 personnes : élus, professionnels et techniciens du territoire.

7 juin : le premier challenge mobilité Auvergne-Rhône-Alpes

Sur le Parc, les transports représentent plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre. La voiture est majoritairement utilisée pour les déplacements, souvent avec un seul voyageur à bord. Pour améliorer la situation, différentes solutions peuvent être mises en oeuvre. Aussi le SMPNRVA s'est engagé dans le premier challenge mobilité piloté par le CRARA : adopter pour une journée (ou pour tous les jours) un mode de déplacement autre que "venir seul avec sa voiture" pour se rendre sur son lieu de travail. L'équipe du SMPNRVA s'est fortement mobilisée pour cet événement. 7 autres établissements privés et publics se sont inscrits sous le parrainage du SMPNRVA. La cérémonie, qui s'est déroulée le 22 juin 2017, a d'ailleurs attribué un prix "coup de coeur" à l'un de ces établissements, à savoir la Maison de l'habitat à Clermont-Ferrand.

30 juin : assemblée générale de la CAPEB

Le SMPNRVA accueille régulièrement des formations éco-artisans et organise avec la CAPEB des animations dans le cadre de "Ma maison ma planète". L'accueil de l'assemblée générale à Montlosier a été l'occasion de faire découvrir le site et les missions du SMPNRVA : exposition des 40 ans, travaux d'isolation et des chaufferies bois de Montlosier, sentier de découverte de Montlosier. Cette journée a été également l'occasion de mieux se connaître et de partager un moment d'échanges et de convivialité avec les artisans présents (plus d'une centaine).



Visite de la chaufferie bois du SMPNRVA le 30 mai 2018
© Aduhme

Objectif charte (disposition)

2.2.2.1 Économiser l'énergie en priorité

Projet de rattachement

Sensibilisation des territoires à une gestion durable de leurs équipements et espaces publics

Localisation ou portée

territoire du PNRVA



Partenaire(s) technique(s)

SMTC - Covoiturage Auvergne -
CRARA - Aduhme - COFOR -
CAPEB

Financier(s)

Clermont Auvergne Métropole -
CAPEB - ADEME - COFOR

Contact technique

Delage Virginie
04.73.65.64.19
vdelage@parcdesvolcans.fr

CANDIDATURE DU SYNDICAT MIXTE À L'APPEL À PROJETS NATIONAL TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE (TEPCV)

En octobre 2016, le PNRVA a été désigné lauréat de l'appel à projets TEPCV (Territoires à énergie positive pour la croissance verte). Dans le cadre de la deuxième phase de l'appel à projets, le SMPNRVA a obtenu 500 000 euros supplémentaires de l'Etat pour financer 12 nouveaux projets locaux dans le Puy-de-Dôme et le Cantal en faveur de la transition énergétique.

Au total, le SMPNRVA, via TEPCV, aura permis d'injecter plus d'un million d'euros d'investissement sur son territoire.

Réalisations et résultats 2017

Cette nouvelle enveloppe doit permettre de financer les **projets de 12 collectivités** en faveur du développement des mobilités durables et de la préservation des ressources naturelles (mobilités durables, gestion des espaces publics, jardins pédagogiques..):

- > Vic-sur-Cère: aire de covoiturage, borne de recharge électrique, véhicules électriques, jardin pédagogique et éco-pâturage.
- > Saint-Chamant: potager éducatif, végétalisation des allées du cimetière et véhicule électrique
- > Ségur-les-Villas: stations de pompage à énergie renouvelable pour les estives et véhicule électrique
- > Valuéjols: matériels pour la gestion durable des espaces verts et véhicule électrique
- > Le Claux: acquisition d'un véhicule électrique
- > Volvic: aire de covoiturage, borne de recharge électrique, véhicule électrique, jardins partagés et vergers conservatoires
- > Saint-Ours-les-Roches: acquisition d'un véhicule électrique
- > Saint-Genès-Champanelle: espace public dédié à la mobilité, véhicule électrique
- > Le Mont-Dore: matériel pour l'entretien sans pesticide
- > La Tour d'Auvergne: matériel pour la gestion durable des cimetières
- > Anzat-le-Luguet: matériel pour la gestion durable du cimetière, véhicule électrique.

Parallèlement, une enveloppe supplémentaire de **300 000 euros** a été attribuée au PNRVA par l'Etat en faveur de l'**éclairage public** et une convention a été signée avec les deux syndicats d'énergie - SDEC et le SIEG - qui en sont les bénéficiaires.



Signature de la convention TEPCV
© SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

2.2.2.1 Économiser l'énergie en priorité

Projet de rattachement

Sensibilisation des territoires à une gestion durable de leurs équipements et espaces publics

Localisation ou portée

Vic-sur-Cère
St-Chamant
Ségur-les-Villas
Valuéjols
Le Claux
Volvic
Saint-Ours-les-Roches
Le Mont-Dore
St-Genès-Champanelle
La Tour d'Auvergne
Anzat-le-Luguet



Partenaire(s) technique(s)

DREAL - DDT 63 - Caisse des dépôts et consignations - Ademe - SDEC - SIEG

Financier(s)

MEEM

Contact technique

Papin Jérémie
04.73.65.64.36
jpapin@parcdesvolcans.fr

ÉTUDES SUR LES MOBILITÉS EN ZONE DE MONTAGNE (TEAMM)

L'appel à projet TEAMM a pour objectif d'étudier et d'expérimenter des mobilités innovantes dans les zones de montagne peu denses.

En 2017, ce travail a été décliné de façon pré-opérationnelle par la construction d'une ligne de covoiturage spontané entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand. Ce projet est piloté dans le cadre d'un partenariat entre le SMPNRVA, le SMTC-AC et l'association Covoiturage Auvergne.

Réalisations et résultats 2017

De TEAMM Volcans au projet de covoiturage spontané entre Rochefort-Montagne et Clermont-Ferrand

Le SMTC, l'association Covoiturage Auvergne et le SMPNRVA se sont rapprochés pour travailler sur un projet de covoiturage spontané. Le SMTC souhaitait tester ce dispositif expérimental sur certaines communes situées en bordure du périmètre de TEAMM. Le lien entre ce projet et celui de TEAMM a été validé par le Bureau du SMPNRVA en avril 2017. L'engagement de celui-ci dans cette expérimentation a permis d'étendre le périmètre du projet jusqu'à Rochefort-Montagne.

L'animation du projet a été répartie entre les trois partenaires :

- > SMPNRVA : animateur territorial du projet (partenariats, organisation de réunions, rencontres terrain avec les élus...)
- > SMTC : gestion administrative et financière (demandes de subventions, lancement de l'appel d'offres...)
- > Covoiturage Auvergne : expertise sur la question du covoiturage.

Dès lors, un groupe de travail piloté par le SMPNRVA et composé du SMTC, du SMPNRVA, du CGET, d'IPAMAC, de Covoiturage Auvergne, du CRARA et du CD 63 a été constitué en mai 2017 et réuni à trois reprises pour travailler et valider les différentes étapes : rétro planning, répartition des rôles de chaque partenaire, cartographie, aspects juridiques et économiques du projet... Une réunion territoriale à caractère politique, pour le lancement de la phase opérationnelle a été organisée à Rochefort-Montagne en juin 2017. Plusieurs rencontres de terrain ont eu lieu d'août à décembre 2017 pour identifier les sites potentiels d'implantation des stations de covoiturage spontané.

Le projet a été estimé à 442 000 euros avec des aides publiques sollicitées à hauteur de 80 % composées de fonds Ademe, Massif Central, Région et FEDER (le solde étant pris en charge par les fonds propres du SMTC).

Pour lancer l'appel d'offre en 2018, le SMTC et le SMPNRVA se sont associés pour que le périmètre de compétences de leurs structures permette le déploiement complet du service. Une convention entre eux a été adoptée en octobre 2017. Le partenariat prendra la forme d'un groupement de commande. Le service de covoiturage dynamique doit entrer en fonction fin 2018.



Réunion territoriale de lancement de la phase opérationnelle à Rochefort-Montagne le 26 juin 2017 © SMPNRVA (VD)

Objectif charte (disposition)

2.2.2.1 Économiser l'énergie en priorité

Projet de rattachement

Sensibilisation des collectivités pour le développement de politiques des transports et de déplacements

Localisation ou portée

Rochefort-Montagne - Saint-Pierre-Roche - Saint-Genès-Champanelle - Ceyrat - Saulzet-le-Chaud - Beaumont - Clermont-Ferrand - Aydat - Vernines - Aurières - Olby



Partenaire(s) technique(s)

SMTC - Covoiturage Auvergne - CRARA - CD63 - Agence d'urbanisme de Clermont - Ccté Dôme Sancy Artense - Clermont Auvergne Métropole

Financier(s)

ADEME - FEDER - crédits Massif central - Clermont Auvergne Métropole

Contact technique

Delage Virginie
04.73.65.64.19
vdelage@parcdesvolcans.fr

ANIMATION DE L'ATELIER RURAL D'URBANISME (ARU)

Le SMPNRVA anime l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU) depuis 2013. L'ARU se définit comme un collectif technique (une quinzaine de partenaires) intervenant gratuitement dans le domaine de l'urbanisme, en proposant un soutien méthodologique mutualisé aux communes/EPCI ayant approuvé la Charte 2013>2025 du Parc.

En 2017, l'ARU a été reconduit pour trois nouvelles années avec la signature d'une convention partenariale. En mai, deux "Rendez-vous de l'ARU" ont eu lieu, à Saint-Paul-des-Landes et Champeix.

Réalisations et résultats 2017

Réengagement des partenaires de l'ARU

En janvier 2017, le SMPNRVA et ses partenaires ont signé une nouvelle convention de partenariat ARU pour une durée de trois ans.

A cette occasion

- > les partenaires et les élus présents ont renouvelé leur intérêt pour cet outil d'ingénierie au service des territoires ruraux
- > plusieurs élus ont apporté leur témoignage concernant l'intervention de l'ARU et ont souligné l'importance d'un accompagnement technique en amont des projets : Menet (écoquartier), Ceysat et Mazayes (PLU), Sayat (requalification de l'îlot des Barrats) et Saint-Genès-Champanelle (écobourg).

Les rendez-vous de l'ARU

En mai 2017, l'ARU a organisé deux journées d'information techniques (les Rendez-vous de l'ARU), sur le thème : "Les politiques de l'urbanisme et de l'habitat face au vieillissement de la population - articuler projet urbain et projet social".

- > La première session a eu lieu à Saint-Paul-des-Landes, avec la visite sur site d'un projet de logements sociaux adapté à tous en centre-bourg.
- > La deuxième session a été organisée à Champeix, avec la visite d'opérations de réhabilitation en centre ancien et de l'écoquartier en cours d'aménagement.

Ces deux sessions ont réuni une soixantaine de personnes (élus, partenaires, bailleurs sociaux...).



Les rendez-vous de l'ARU organisés à Champeix le 18 mai 2017 © SMPNRVA (JP)

Objectif charte (disposition)

2.3.1.2 Mettre en synergie les structures de conseils au sein d'un « atelier rural d'urbanisme » pour renforcer l'accompagnement des collectivités locales

Projet de rattachement

Mise en place et animation de l'Atelier Rural d'Urbanisme

Localisation ou portée

territoire PNRVA



Partenaire(s) technique(s)

CRARA - DREAL - DDT 15 et 63 - STAP 15 et 63 - CD 15 et 63 - CA 15 et 63 - CAUE 15 et 63 - Aduhme - EPF SMAF - Bailleurs sociaux

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

Papin Jérémie
04.73.65.64.36
jpapin@parcdesvolcans.fr

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'URBANISME DE PLANIFICATION

Conformément aux Codes de l'urbanisme et de l'environnement, les documents d'urbanisme doivent être compatibles avec les dispositions de la Charte du Parc.

Afin de faciliter la traduction de ces orientations à l'échelle locale, le SMPNRVA assure le suivi (personne publique associée) et accompagne l'élaboration / la révision des SCOT, PLU(i) et Cartes communales. Il intervient en amont des projets : rédaction et présentation du Regard du Parc (porter à connaissance), aide à la rédaction des cahiers des charges et lors des phases de consultation, participation aux COPII, sensibilisation et expertise...

Réalisations et résultats 2017

Accompagnement et suivi de 24 documents d'urbanisme, dont trois avec l'Atelier rural d'urbanisme (ARU).

> 15 PLU : Rochefort-Montagne (ARU), Ceysnat et Mazayes (PLU groupé / ARU), Chanat-la-Mouteyre (ARU), Aydat, La Tour-d'Auvergne, Chastreix, Saint-Nectaire, Pulvérières, Besse-et-Saint-Anastaise, La Bourboule, Charbonnières-les-Varennes, Murat, Chambon-sur-Lac, Saulzet-le-Froid, Le-Vernet-Sainte-Marguerite.

> 1 Carte communale : Cros.

> 1 PLU-i-H (RLPLI) : Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac (CABA)

> 3 PLU : Ardes-Communauté, Cère-et-Goul-en-Carladès, Pays de Saint-Flour (Paulhac-Cussac).

> 4 SCOT : Pays d'Issoire Val d'Allier Sud, Bassin Aurillac Carladès Chataigneraie, Est-Cantal et Haut Cantal Dordogne.

Le Regard du Parc est élaboré en amont des projets. Présenté et diffusé aux collectivités s'engageant dans l'élaboration ou la révision d'un document d'urbanisme (SCOT, PLU(i), Carte communale), il porte à la connaissance des élus et des bureaux d'études les dispositions de la Charte du Parc relatives à l'urbanisme, à l'aménagement et au paysage, ainsi que les enjeux spécifiques au territoire. Regard du Parc élaborés en 2017 : révision du PLU de la Commune nouvelle de Murat, et élaboration du PLU(i) de Cère-et-Goul-en-Carladès.

Avis sur les documents d'urbanisme

Conformément aux dispositions de l'article L. 153-16 du Code de l'urbanisme, le SMPNRVA, en tant que Personne publique associée, est sollicité pour donner son avis sur les documents arrêtés. Dans ce cadre, il vérifie notamment la compatibilité du projet avec les engagements inscrits dans la Charte du Parc : en 2017, il a émis des avis favorables sur le projet de SCOT du Pays d'Issoire Val d'Allier et les projets de PLU du Mont-Dore, de Pontgibaud, de Murol, de Saint-Saturnin, de La Bourboule.



Analyse terrain dans le cadre du Regard du Parc - Cère-et-Goul-en-Carladès © SMPNRVA (LM)

Objectif charte (disposition)

2.3.2.1 Prendre en compte transversalement les différents enjeux au sein des projets d'urbanisme

Projet de rattachement

Stimulation et appui des collectivités en matière d'urbanisme de planification

Localisation ou portée

(SMPNRVA)



Partenaire(s) technique(s)

CRARA - DREAL - DDT 15 et 63 - STAP 15 et 63 - CD15 et 63 - CA 15 et 63 CAUE 15 et 63 -Aduhme - EPF SMAF

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

PAYET Clément
04.73.65.64.00
cpayet@parcdesvolcans.fr

ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS D'URBANISME OPÉRATIONNEL

Le SMPNRVA accompagne la réalisation de projets d'urbanisme opérationnel, principalement dans le cadre de l'Atelier Rural d'Urbanisme (ARU) : écoquartiers, lotissements, opérations de logements, aménagement des centres-bourgs...

L'objectif est de faciliter la traduction des dispositions de la Charte dans les projets d'urbanisme en proposant un accompagnement en amont : aide à la rédaction des cahiers des charges et lors des phases de consultation, participation aux Comités de pilotage, sensibilisation et expertise...

Réalisations et résultats 2017

En 2017, l'ARU a poursuivi l'accompagnement technique des projets engagés les années précédentes :

> **écoquartier de Menet** : accompagnement de la commune dans sa candidature au label EcoQuartier du Ministère de l'environnement (participation à la Commission régionale EcoQuartier / avis favorable phase 2).

> **écobourg de Saint-Genès-Champanelle** : suivi de l'étude, participation aux Comités de pilotage et aux réunions de concertation. Participation à la réflexion sur le montage opérationnel et sur la mise en concurrence des opérateurs.

> **aménagement du centre-bourg de Sayat** : suivi de l'étude pré-opérationnelle, participation aux Comités de pilotage. Ce projet vise à poursuivre l'aménagement du centre-bourg à travers la réhabilitation de l'îlot des Barrats.

> **étude de programmation pour la revitalisation du centre-bourg de Volvic** : suivi de l'étude stratégique en cours de réalisation et accompagnement sur les phases de concertation.



Maquette du projet d'aménagement du centre-bourg de Sayat © SMPNRVA (JP)

Objectif charte (disposition)

2.3.2.3 Adopter des démarches de qualité pour élaborer des documents d'urbanisme maîtrisant le projet dans l'espace et dans le temps

Projet de rattachement

Stimulation et appui des collectivités en matière d'urbanisme opérationnel

Localisation ou portée

Menet -
Saint-Genès-
Champanelle -
Sayat - Volvic



Partenaire(s) technique(s)

CRARA - DREAL - DDT 15 et 63 -
STAP 15 et 63 - CD 15 et 63 - CA 15
et 63 - CAUE 15 et 63 - Aduhme -
EPF SMAF

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

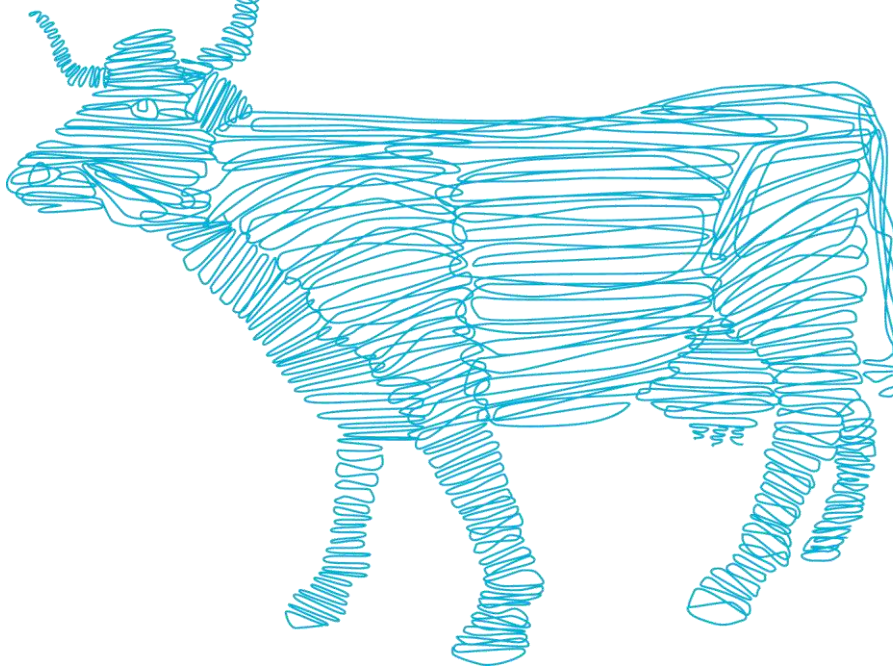
Papin Jérémie
04.73.65.64.36
jpapin@parcdesvolcans.fr

Actions marquantes du SMPNRVA au regard de

|||||

L'ORIENTATION 3 DE LA CHARTE

UNE ECONOMIE ENTRAINEE PAR
DES ACTIVITES PHARES MISANT
SUR LES RESSOURCES DU TERRITOIRE



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'INTERVENTION EN FAVEUR DES ACTIVITÉS ET DES ESPACES PASTORAUX

En 2016, dans le but de connaître le poids et les spécificités du pastoralisme sur le territoire, le SMPNRVA et Auvergne Estives ont testé et adapté la méthode d'enquête pastorale de Rhône-Alpes sur le massif des monts Dore. Ce travail a permis de recueillir des données importantes qui n'existaient pas et qui ont surpris les partenaires locaux quant à l'importance de l'activité pastorale sur le massif.

En 2017, le SMPNRVA s'est attaché à valoriser les résultats de cette enquête et à poursuivre son partenariat avec Auvergne Estives pour le soutien du pastoralisme.

Réalisations et résultats 2017

Composés d'un diagnostic, de sa synthèse et d'un bilan méthodologique, **les résultats de l'enquête pastorale** ont été transmis aux éleveurs et personnes ressources ayant participé aux enquêtes communales, aux techniciens des Comités pastoraux Monts Dore et Auvergne, aux Communes ainsi qu'aux Communautés de Communes concernées. Ils ont également été envoyés au Département du Puy-de-Dôme, ainsi qu'à la Région et communiqués aux chercheurs sollicités dans le cadre de l'enquête et aux spécialistes de la question pastorale sur le territoire.

Concernant les suites à donner à l'enquête pastorale, le SMPNRVA et Auvergne Estives se sont rapprochés de la Communauté de Communes Massif du Sancy afin d'étudier la possibilité d'installer des **panneaux de signalisation** dont le contenu serait co-construit avec les acteurs du territoire concernés (éleveurs, CD63, OT...). La réponse sera fournie au printemps 2018 par la Communauté de Communes.

En parallèle, le SMPNRVA et Auvergne Estives ont testé en 2017 l'organisation d'**une journée d'échanges entre estives collectives** sur le territoire. Cette journée est née du constat que les éleveurs travaillaient à proximité les uns des autres, mais n'avaient finalement pas l'opportunité de connaître les surfaces des estives voisines, ainsi que leurs fonctionnements. Cette journée a été organisée sous le format suivant :

> matinée en salle (tour de table, présentation d'AE et du SMPNRVA, discussions libres)

> après-midi sur le terrain (visite de la Coopérative d'Estive d'Auvergne située à Besse-et Saint Anastaise).

Avec une quinzaine de participants, cette journée a été très positive et il est prévu qu'elle soit reconduite sur un autre territoire en 2018.

Auvergne Estives réalise un travail avec les organisations collectives dans l'objectif de **les structurer et de les pérenniser**. Dans ce cadre, Auvergne Estives et la Chambre d'agriculture du 15 ont proposé une journée sur la thématique " *Quelle forme juridique pour votre estive collective ?* ». Si en 2016 la journée a été un succès, l'édition 2017 dans le Puy-de-Dôme, organisée en partenariat avec le SMPNRVA, a dû être annulée faute de participants



Journée d'échanges septembre 2017 – Visite de l'estive de la Coopérative d'Estive d'Auvergne © SMPNRVA (AC)

Objectif charte (disposition)

3.1.1.2 Préserver et enrichir la qualité environnementale et paysagère du Parc grâce à l'agriculture

Projet de rattachement

Accompagnement et valorisation du pastoralisme

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

Auvergne Estives - CD63 -Réseau pastoral Rhône-Alpes --CA 63 et 15

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

Cassagnes Andréa
04.73.65.64.16
acassagnes@parcdesvolcans.fr

ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS D'ÉLEVEURS DE RACES LOCALES POUR LEUR VALORISATION ÉCONOMIQUE ET LEUR PROMOTION

Adaptées aux caractéristiques physiques du territoire, les races locales (vaches Ferrandaise et Salers, brebis Rava, chevaux d'Auvergne, chèvres du Massif Central) sont emblématiques du Parc. Elles sont pourvoyeuses de produits locaux authentiques et génératrices de valeur ajoutée.

Le SMPNRVA s'attache à apporter un appui aux associations de défense de ces races, notamment en ce qui concerne la valorisation économique des productions.

Réalisations et résultats 2017

En 2017, le suivi réalisé par le SMPNRVA a surtout concerné l'**Association de sauvegarde de la race bovine Ferrandaise** qui poursuit aujourd'hui l'objectif principal de favoriser les projets d'installation en développant la race et la valorisation des produits qui en sont issus (filères laitières et carnées). Pour s'inscrire dans la durée et stimuler le développement de la race, le SMPNRVA, en partenariat avec le SMPNRLF, a accompagné l'association dans la construction d'un programme d'actions sur trois ans (2018-2020), la recherche de financements et le montage de dossiers de subventions. En effet, animée historiquement par les chargés de mission du SMPNRVA et de l'Institut de l'Élevage, l'association est encouragée à se doter d'une capacité d'animation plus autonome. Les objectifs du programme d'actions sont les suivants :

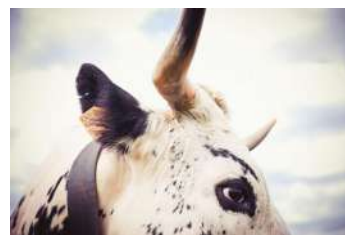
- > recruter un animateur
- > mieux connaître les éleveurs et les élevages Ferrandais pour identifier les pistes de travail prioritaires
- > augmenter le cheptel tout en maintenant une génétique "race pure" variable et saine pour préserver et développer la race
- > valoriser les produits pour assurer un avenir à l'élevage Ferrandais
- > mettre à jour et enrichir les supports de communication pour mieux promouvoir la race.

Concernant les autres races :

> **l'Association Tradition Salers** : le SMPNRVA est partenaire du GIEE "Innover et améliorer la durabilité du système Traditionnel Salers pour assurer un avenir à ce modèle d'élevage unique, ancré à son territoire par la valorisation des ressources naturelles et par la commercialisation de produits de qualité" (expertise environnementale et territoriale du SMPNRVA et valorisation des produits). Le SMPNRVA participe au Comité de pilotage de ce projet. L'association apparaît dans le film de Laurent Charbonnier tourné en 2017.

> **l'Association du Cheval d'Auvergne** étant totalement autonome, des démarches ont été faites pour que leur courrier n'arrive plus au SMPNRVA

> **l'Association pour le Renouveau de la Chèvre du Massif central** : contact pris lors du Marché Incontournable de l'Appétit et du fait-Main organisé à l'occasion des 40 ans du classement du Parc.



Vache Ferrandaise © Eve Hilaire – Studio des 2 Prairies

Objectif charte (disposition)

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

Projet de rattachement

Appui aux agriculteurs en faveur de la valorisation économiques des races domestiques locales

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

Institut de l'Élevage - SMPNRLF - EDE 63 - Elva Novia - CA 63 et 15

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

Cassagnes Andréa
04.73.65.64.16
acassagnes@parcdesvolcans.fr

MIAM ! LE MARCHÉ INCONTOURNABLE DE L'APPÉTIT ET DU FAIT-MAIN

A l'occasion des 40 ans du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dimanche 5 novembre 2017, "Jaude fait son marché" s'est agrandi exceptionnellement pour accueillir le MIAM du Parc, le "Marché Incontournable de l'Appétit et du fait-Main", organisé en partenariat avec la ville de Clermont-Ferrand, de 9h à 17h.

Une mise en valeur de producteurs et artisans du territoire du Parc, notamment des bénéficiaires de la marque Valeurs Parc.

Réalisations et résultats 2017

De nombreux stands de produits et d'expositions

- > producteurs fermiers : fromages, produits laitiers, viandes, charcuteries, miels, pâtisseries, liqueurs...
- > espace artisanat : artisans d'art du territoire, zoom sur les pierres volcaniques du Parc : démonstrations de taille de pierre, d'émaillage sur lave et de construction en pierre sèche, découverte des minéraux, exposition...
- > exposition d'animaux de races locales : vaches Ferrandaise et Salers, cheval d'Auvergne, brebis Rava et Bizet, chèvre du Massif central et chien de berger d'Auvergne
- > associations et réseaux collectifs de producteurs
- > animations enfants / adultes étaient également proposées : jeux de l'oie, les plantes aromatiques et médicinales du territoire, atelier "Dessine ta carte postale des Volcans d'Auvergne", une tombola gratuite pour gagner un panier garni de produits marqués Valeurs Parc.

Plusieurs milliers de visiteurs

Les producteurs et artisans ont fortement apprécié cette initiative du SMPNRVA : au total, une cinquantaine de producteurs et artisans situés sur le territoire du Parc ou à proximité et appartenant à un réseau partenaire est venue enrichir le marché dominical de la place de Jaude.

19 producteurs et artisans marqués Valeurs Parc présents sur les 35 engagés.

Une partie des producteurs n'avait plus de produits disponibles à midi du fait de la forte affluence de matinée. La majorité des artisans a également fait le retour d'avoir réalisé de très bonnes ventes. L'espace races locales a eu beaucoup de succès auprès des petits comme des grands. Les barnums Parc et partenaires ont également vu passer de nombreux visiteurs très intéressés.

Partenariat

L'appui de la ville de Clermont-Ferrand a largement contribué au succès de la manifestation qui a, par ailleurs, mobilisé de façon importante l'équipe du SMPNRVA.

Le marché bénéficiait d'une ambiance musicale avec le trio Moris Bouchon (chant, accordéon, contrebasse, violoncelle, guitare).



Le stand du Parc sur la Place du MIAM © SMPNRVA (AD)

Objectif charte (disposition)

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

Projet de rattachement

Qualification avec la Marque du PNRVA des produits et savoir-faire agricoles valorisant des ressources et/ou savoir faire

Localisation ou portée

Clermont-Ferrand



Partenaire(s) technique(s)

ville de Clermont-Ferrand - associations et réseaux collectifs de producteurs - producteurs fermiers et artisans du Parc - trio Moris Bouchon

Financier(s)

CRARA - Clermont Auvergne Métropole - SMPRVA

Contact technique

Cassagnes Andréa
04.73.65.64.16
acassagnes@parcdesvolcans.fr

18.3.02.01

ENTRAÎNEMENT ET ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS ET DES STATIONS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE EN MATIÈRE DE TOURISME DURABLE

Face aux dernières saisons hivernales moins enneigées, le SMPNRVA a engagé, avec son conseil scientifique, une réflexion sur le devenir des activités de tourisme et de loisirs liées à la neige.



Groupe de travail "devenir des activités de tourisme et de loisirs liées à la neige" © SMPNRVA

Réalisations et résultats 2017

Les récentes analyses de l'ORECC au niveau de la station météo du Mont Dore (1050 m) montrent :

- > une élévation de la température de + 1,3°C sur la période du 20 décembre au 20 mars entre 1956 et 2017 (60 ans)
- > une baisse du nombre de jours avec 30 cm de neige au sol (- 7%) entre 1959 et 2017
- > ainsi qu'une baisse du nombre de jours de gel (- 14% de jours où la température était inférieure à 2°C entre 1958 / 1987 et 1988 / 2017).

Entre 1981 et 1987, sous l'impulsion du SMPNRVA, 9 zones nordiques ont été créées, dont 4 dans le Cantal et 5 dans le Puy-de-Dôme. Cette offre s'est étoffée par la suite, mais en 2017, plusieurs d'entre elles ont disparues faute d'enneigement suffisant entre 1000 et 1200 m d'altitude.

Partant de ces observations, un groupe de travail associant des techniciens du SMPNRVA (tourisme, eau, réserves naturelles du Sancy) et des chercheurs du Conseil scientifique et de prospectives du Parc s'est constitué pour mener une réflexion autour de **l'avenir des activités de tourisme et de loisirs liées à la neige sur le territoire Parc**. Ce secteur d'activités est un enjeu économique important pour le territoire et les emplois locaux.

En juillet 2017, le SMPNRVA a présenté **une candidature à l'Appel à participation régional "Climat : mon territoire est-il concerné ?"** piloté par Auvergne-Rhône Alpes Energie Environnement (ARAEE) et l'agence AGEDEN, avec le soutien financier de la Région.

Seule candidature auvergnate retenue parmi les 10 territoires accompagnés, le SMPNRVA a souhaité concentrer, dans un premier temps, la réflexion sur le territoire du Massif cantalien incluant la station du Lioran.

3 journées d'accompagnement collectif ont eu lieu à Lyon fin 2017 pour **transmettre la méthodologie** élaborée par ARAEE pour le suivi des collectivités dans l'adaptation au changement climatique.

Objectif charte (disposition)

3.2.1.1 Inscrire les professionnels dans une démarche de tourisme durable

Projet de rattachement

Implication des collectivités territoriales dans l'éco-tourisme, notamment à travers la mise en oeuvre de la Charte Européenne

Localisation ou portée

territoire de l'ALT Cézallier



Partenaire(s) technique(s)

Agence Locale de Tourisme Massif cantalien - ARAEE - ORECC - SAEM Super Lioran Développement

Financier(s)

SMPNRVA

Contact technique

Alcaïde Eve
04.71.20.22.10
ealcaide@parcdesvolcans.fr

MISE EN OEUVRE D'UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION TOURISTIQUE DANS LE CADRE DE LA CHARTE EUROPÉENNE DU TOURISME DURABLE DES ESPACES PROTÉGÉS

Afin de positionner de façon claire et attractive le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et de proposer une communication partagée pour porter collectivement l'identité de ce territoire, une stratégie de communication touristique a été élaborée, ainsi qu'un plan de communication sur 3 ans.



Randonnée sur le Puy de Sancy
© Studio des 2 prairies - Eve Hilaire

Réalisations et résultats 2017

L'engagement du Parc dans la Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés a permis d'élaborer une stratégie Tourisme durable 2014-2019 en concertation avec tous les partenaires du monde du tourisme.

L'axe 3 "Sensibiliser, faire connaître et promouvoir la destination Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne auprès de tous les publics" prévoyait l'élaboration d'une stratégie de communication touristique. Grâce au soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **le SMPNRVA s'est fait accompagner par un cabinet indépendant spécialisé en communication pour cette mission.**

Même si le SMPNRVA n'est pas un organisme de promotion touristique en tant que tel, il est confronté à des demandes récurrentes d'éléments de communication de la part de prestataires touristiques, de partenaires ou encore d'organismes de presse et de promotion. Cette stratégie a pour objectif de positionner de façon claire et attractive le territoire du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne et les offres de tourisme durable qui en découlent et de proposer une communication partagée pour porter collectivement l'identité de ce territoire.

Le SMPNRVA va s'appuyer sur un réseau de prescripteurs (offices de tourisme, prestataires accompagnés par le syndicat mixte, mais aussi le CRT et les Départements) qui peuvent être des ambassadeurs du territoire du Parc. Un **kit de communication**, ainsi qu'un **manuel d'utilisation personnalisé** leur sont proposés.

Un **plan de communication touristique** a été élaboré pour la période 2018-2020. Il prévoit notamment la mise en ligne d'un nouveau site Internet à destination des visiteurs, ainsi que la création d'un compte Instagram.

Objectif charte (disposition)

3.2.1.3 Adapter le contenu de la promotion touristique, maîtriser la signalétique des produits et des offres

Projet de rattachement

Promotion des offres qualifiées éco-tourisme du PNRVA

Localisation ou portée

(SMPNRVA)



Partenaire(s) technique(s)

CRT Auvergne-Rhône-Alpes - Cantal
Destination - CD 63 - OT

Financier(s)

Europe (FEADER) - CRARA

Contact technique

Fauchon Marie
04.73.65.64.31
mfauchon@parcdesvolcans.fr

MISE EN AVANT DE PRODUITS, SAVOIR FAIRE LOCAUX, SPÉCIFICITÉS PATRIMONIALES ET D'OFFRES DE RANDONNÉES DANS LES BOUTIQUES DU PARC

Les boutiques du Parc se sont associées à l'événement des "40 ans du Parc" en proposant une gamme de produits en lien avec la thématique qui a été retenue : "Voyage dans mon Parc naturel régional".



Carte postales des 5 régions des réserves naturelles du Parc © SMPNRVA

Réalisations et résultats 2017

Réalisation d'éditions et outils de communication "40 ans du Parc"

- > carnet de voyage dans le Parc des Volcans d'Auvergne à partir de dessins et textes extraits des 13 carnets de terrain du magazine du Parc (400 exemplaires)
- > série de 4 cartes postales reprenant des dessins tirés du Carnet de voyage + 1 carte postale sur les paysages et les patrimoines du Parc en photos (500 exemplaires de chaque)
- > 400 stylos à bille en bois personnalisés "40 ans"
- > 700 gobelets recyclés et réutilisables personnalisés "40 ans"
- > 1000 crayons à papier et 2000 autocollants "40 ans" offerts.

Réédition de la "Volcanologie de la Chaîne des Puy" : cette 6^{ème} et nouvelle édition comprend des modifications significatives réalisées par les auteurs de l'Equipe Associée de Volcanologie de l'Université Clermont II : réécriture de certains chapitres, introduction de nouveaux thèmes, renouvellement de l'iconographie, mise à jour des textes en anglais (tirage : 3000 guides & cartes et 1500 cartes avec le partenariat financier du CD63 et de Clermont Auvergne Métropole).

Produit du terroir et artisanal : on note un engouement particulier pour les produits du terroir fabriqués de manière artisanale, confirmé à la Maison du Parc avec le succès des ventes de glaces et de sorbets fabriqués artisanalement à La Tour d'Auvergne à partir d'ingrédients de producteurs locaux et la vente de produits marqués Valeurs Parc (gentiane, pâtisseries traditionnelles, miel et viande de race Salers).

Créations artisanales : une nouvelle gamme d'objets en lave émaillée de créatrices locales est proposée à la vente.

Livres jeunesse : mise en place dans "l'espace enfants" de livres et jeux permettant de renfoncer la connaissance du jeune public sur leur environnement local.

Cartes et guides de randonnée et ouvrages naturalistes : réassort régulier pour répondre aux demandes récurrentes des visiteurs.

Chiffre d'affaires 2017 : 55 740,51 euros (+19% par rapport à 2016 dû à l'effervescence des "40 ans du Parc").
 Pourcentage des ventes par catégories : produits du terroir 45 %, artisanat 15 %, guides & cartes de randonnée 20%, librairie et cartes postales 12 %, jeux éducatifs 8 %.

Objectif charte (disposition)

3.2.1.3 Adapter le contenu de la promotion touristique, maîtriser la signalétique des produits et des offres

Projet de rattachement

Gestion de la Boutique du Parc

Localisation ou portée

Aydat et Murat (Maisons du Parc), Chastreix, La Godivelle, Chambon-sur-Lac (Maisons des réserves naturelles nationales)



Partenaire(s) technique(s)

prestataires locaux, bénéficiaires de la Marque Parc, OT du Pays de Murat

Equipe Associée de Volcanologie de l'Université Clermont II

Contact technique

Faure Chantal
 04.73.65.64.13
cfaure@parcdesvolcans.fr

LOCALISATION DES FORÊTS ANCIENNES SUR LE PARC DES VOLCANS D'AUVERGNE

Afin de préserver et gérer durablement les forêts du Parc, il est nécessaire de localiser et caractériser les enjeux écologiques, historiques et culturels en présence. L'ancienneté est l'un des éléments à prendre en compte.

Le volet 1 du projet porté par IPAMAC porte sur la localisation des forêts présumées anciennes (2016/2017). Le volet 2 du projet porte sur la déclinaison des forêts présumées anciennes dans la gestion : mise en place d'une trame de vieux bois et localisation des forêts matures sur le secteur des Monts du Cantal (2017/2018). 2017 a été l'occasion de valoriser les résultats obtenus dans le volet 1 et préparer la mise en oeuvre du volet 2.

Réalisations et résultats 2017

La valorisation des données produites dans le cadre de la localisation des forêts présumées anciennes s'est concrétisée par la diffusion :

- > de la synthèse présentant la démarche et les résultats sur le territoire du parc
- > des données produites durant l'étude, à destination des partenaires et acteurs concernés.

Un séminaire de deux jours sur le thème de la trame de vieux bois a été organisé et accueilli au sein des locaux du SMPNRVA. Les interventions en salle et sorties terrain à destination des partenaires (ONF, CRPF...) et collègues des autres syndicats mixtes de parc (chargés de mission forêts des parcs du Massif central) ont permis d'échanger sur les enjeux et moyens existants pour traduire sur le territoire la trame de vieux bois qui découle notamment de la localisation des forêts anciennes et matures.

La méthode de travail de localisation des forêts matures sur les Monts du Cantal a été établie en concertation avec les partenaires techniques.

Les résultats obtenus sur les vieilles forêts publiques des Gorges de la Rhue ont par ailleurs été présentés à l'ONF afin d'échanger sur les suites à donner à l'étude et leurs concrétisations sur le terrain.



Les gorges de la Rhue, un massif de forêts anciennes
© SMPNRVA (AP)

Objectif charte (disposition)

2.1.2.1 Améliorer et structurer la connaissance des espèces et des milieux naturels terrestres et aquatiques

Projet de rattachement

Localisation des enjeux forestiers

Localisation ou portée

territoire du PNRVA



Partenaire(s) technique(s)

IPAMAC - ONF - CBNMC

Financier(s)

FEDER massif central - CRARA - FNADT - IPAMAC - SMPNRVA

Contact technique

Belenguier Luc
04 73 65 64 12
natura2000@parcdesvolcans.fr

ANIMATION DU PROGRAMME LEADER 2015-2020 DU GAL TERRITOIRES VOLCANS



L'année 2017 a permis de poursuivre le démarrage progressif du programme Leader des Volcans d'Auvergne.

La signature officielle de la convention le 29 mai 2017, la livraison des supports de communication et la programmation des premiers dossiers Leader en décembre concrétisent un peu plus cette 5^{ème} génération Leader !

La communication sur le nouveau programme Leader © SMPNRVA

Réalisations et résultats 2017

Conventionnement

Après un important travail réglementaire réalisé avec la Région Auvergne Rhône-Alpes et l'Agence de Services et de Paiement, la convention Leader des Volcans d'Auvergne a été signée le 29 mai 2017. Cette signature officialise cette nouvelle programmation européenne et l'obtention d'une enveloppe financière conséquente de 4,4 millions d'euros pour le territoire.

En revanche, la mise en route de la programmation a été freinée par le report de la mission d'instruction réglementaire des dossiers initialement supportée par la Région vers les Groupes d'Actions Locales (GAL), porteurs des programmes Leader. Ainsi, les GAL ont dû s'adapter et prendre en charge cette lourde tâche administrative supplémentaire.

Animation

Par ailleurs, l'équipe technique Leader du SMPNRVA a poursuivi l'accompagnement des porteurs de projet. Une centaine de porteurs de projet a été accompagnée ou réorientée vers d'autres partenaires lorsqu'ils ne s'inscrivaient pas dans la stratégie Leader en vigueur. Deux comités de programmation ont été organisés et 27 projets ont reçu un avis d'opportunité favorable pour obtenir une subvention Leader. Le second appel à projet "éco manifestation Leader 2018" lancé à l'automne a sélectionné 7 candidatures sur un total de 16 déposées. Enfin, le comité Leader de décembre a permis de programmer 13 premiers dossiers et ainsi accorder une enveloppe financière européenne de 278 000 euros.

Communication

2017 a permis aussi de finaliser, imprimer et livrer les supports de communication dédié au programme Leader. Sur un ton résolument décalé, autour de la métaphore de "la mise en musique des projets", le GAL a souhaité marquer les esprits en proposant une communication originale et ainsi donner envie de concrétiser les projets. Quatre supports ont été créés pour informer, expliquer et faire connaître le programme Leader. Il s'agit d'une affiche A3 format paysage, d'un dépliant accordéon avec l'ensemble des actions éligibles, d'une fiche memento pour rappeler les points de vigilance lorsque le porteur de projet se lance dans sa demande de subvention européenne et enfin une vidéo d'animation pour présenter de façon synthétique le contenu des 7 fiches actions.

Objectif charte (disposition)

3.5.1.1 Proposer aux porteurs de projets un accompagnement adapté et stimulant

Projet de rattachement

Préparation et animation des programmes Leader du GAL Volcans

Localisation ou portée

Territoire du GAL Volcans d'Auvergne (127 communes réparties sur 8 communautés de communes et 2 Pays)



Partenaire(s) technique(s)

CRARA (autorité de gestion des fonds européens) - ASP (organisme payeur) - Pays Haut-Cantal-Dordogne - Pays du Grand Sancy - 9 Communautés de Communes - CD 15 et 63 - Carine 15 ET 63

Financier(s)

Leader - SMPNRVA

Contact technique

Craipeau Jérémie
04.71.20.22.10
jcraipeau@parcdesvolcans.fr

ATTRIBUTION DE LA MARQUE VALEURS DU PNRVA À DES PRODUITS ET DES SAVOIR-FAIRE ARTISANAUX DU TERRITOIRE

Le SMPRVA poursuit son accompagnement auprès des agriculteurs et des artisans du territoire pour valoriser les produits et savoir-faire identitaires, promouvoir une offre de qualité et développer une économie durable.

L'année 2017 a été consacrée en particulier à l'appropriation de la nouvelle Convention d'utilisation nationale de la marque Valeurs Parc, ainsi qu'à la création du nouveau marquage de la filière "pierres volcaniques".

Réalisations et résultats 2017

Plusieurs entreprises ont rejoint le réseau de la marque Valeurs Parc :

> **Gentiane et produits issus de ses racines** : marquage du GAEC Bafoil et Seneze pour l'Or du Cézallier. Michelle et Christian BAFOIL ont un troupeau allaitant de vaches Salers à Achat. En parallèle, ils produisent depuis deux ans un apéritif à base de gentiane et un sirop appelé "Le Parfait". Les racines de gentiane sont prélevées directement sur leurs estives à l'aide d'une fourche du diable.

> **Miels et produits de la ruche** : 3 apiculteurs engagés dans la marque.

> **Pâtisseries traditionnelles** : cinq boulangers-pâtisseries et un agriculteur (brioche de tome) bénéficient du marquage.

> **Viande Salers** : marquage du GAEC des Tourbières (élevage de 37 vaches mères de race Salers sur une surface de 98 ha (dont 17 ha de tourbières), vente directe de caissettes de viande, saucisses et merguez).

> **Fromages et produits laitiers non-AOP** : marquage de l'EARL de Monat (élevage de 45 vaches laitières de races Abondance et Montbéliarde sur une surface de 90 ha à Besse-et-Saint-Anastaise, fabrication d'un nouveau fromage "Délice de Monat", label "agriculture biologique").

> **Création de la marque Valeurs Parc "Pierres volcaniques"** : à la suite de la validation du cahier des charges en commission nationale, 9 structures de la filière pierres volcaniques se sont engagées dans la marque :

- . 2 entreprises d'extraction (Pouzzolanes des Dômes à Saint-Ours-les-Roches et les Etablissements Mallet à Volvic)
- . 3 émailleurs (Atelier Pépite de Lave à Antignac, Marchand de Cailloux à Pontgibaud, Atelier Debuiche à Mazayes)
- . 1 céramiste (Atelier Fusion de Lave à Volvic)
- . 1 mosaïste (Atelier des Cairns à Mandailles)
- . 2 associations (associations : Pierres de Menet et Œil et la Main à Saint-Paul-de-Salers).

Dans le cadre des 40 ans du Parc, le réseau des partenaires de la marque Valeurs Parc a participé aux tombolas (produits offerts), au Grand Bistrot 15 (démonstrations) le 4 novembre 2017 à Murat, ainsi qu'au marché MIAM Place de Jaude (stands de vente, barnum "pierres volcaniques") le 4 novembre 2017.



Les pierres volcaniques du territoire se démarquent !
© Anne Pouraud - Louis Geneste

Objectif charte (disposition)

3.1.1.1 Proposer des produits issus de filières courtes, valorisant les ressources et savoir-faire propres du territoire

Projet de rattachement

Qualification avec la Marque du PNRVA des produits et savoir-faire agricoles valorisant des ressources et/ou savoir faire

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

CA 15 et 63 - Accueil paysan - MACEO - Ilona MEZEI-GENTY (prestataire)

Financier(s)

SMPNRVA, cotisations des bénéficiaires

Contact technique

Cassagnes Andréa
04.73.65.64.16
acassagnes@parcdesvolcans.fr

Actions marquantes du SMPNRVA au regard de

|||||

L'ORIENTATION 4 DE LA CHARTE

ANIMATION, SUIVI ET EVALUATION
DU PROJET DE TERRITOIRE



GESTION DES ASSEMBLÉES DU SMPNRVA

Le SMPNRVA est un organisme de missions et de réalisations dont le but est de contribuer à la mise en oeuvre du projet de développement du territoire formalisé par la charte du Parc. Il est géré par un Comité syndical composé des représentants des communes, des Départements du Puy-de-Dôme et Cantal, ainsi que de la Région.

Émanant et agissant sur délégation du Comité syndical, le Bureau prépare les décisions stratégiques et assure la gestion courante du syndicat mixte.

Réalisations et résultats 2017

La fusion des communautés de communes a entraîné au cours de l'année 2017 **des modifications des représentants** : le comité syndical est passé de 53 à 51 membres titulaires (et 51 suppléants). Présidé par Jean Marc Boyer, jusqu'au 20 octobre 2017, c'est à cette même date que François Marion a été élu nouveau Président du SMPNRVA.

Le comité syndical s'est réuni les 6 février, 20 octobre et 14 décembre 2017.

- > Représentants du CRARA : Anna AUBOIS, Frédéric BONNICHON, Eric FAUROT, Louis GISCARD d'ESTAING, Martine GUIBERT.
- > Représentants du CD 63 : Gérald COURTADON, Lionel GAY, Anne Marie PICARD, Bernard SAUVADE.
- > Représentants du CD 15 : Marie Hélène CHASTRE, Annie DELRIEU, Philippe FABRE, Charles RODDE.
- > Représentants des EPCI : Annie ANDRIEUX, François DESCOEUR, Jean François GOUZEC, Christian GREGOIR, Catherine HOARAU, Roger LEPETIT, Jocelyne MANSANA ROCHE, Anne Marie MARTINIÈRE, Alain MERCIER, Martine MONCOURIER, Jean-Pierre SOULIER, Nicole VIGUES
- > Représentants des agglomérations et villes portes : Laurent BRUNMUROL, Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD
- > Représentants Communes du Cantal : Christian CHABRIER, Daniel CHEVALEYRE, Fabien HUSSER, André LAFON, Philippe MAURS, Dominique MERIGOT, Alexis MONIER, Sophie OUGIER, René PELISSIER, Bernard RISPAL, Françoise VAUCHE, Jean Paul VERGER.
- > Représentants des Communes du Puy-de-Dôme : Jean Pierre ANDRAUD, Aymeric BONNIER, Jean Marc BOYER, Gérard BRUGIERE, Alain FARGEIX, Myrtille FERRE, Roger GARDES, Catherine GATIGNOL, Sébastien GOUTTEBEL, François MARION, Daniel ROUX, Dominique VAURILLON.

De la même façon, le **Bureau syndical du Parc** a été réélu le 20 octobre 2017. Composé de 11 membres délibérants, le Bureau syndical s'est réuni les 6 février, 3 avril, 26 juin, 20 octobre et 14 décembre 2017.

- > Président François MARION
- > 1er Vice Président Philippe FABRE:
- > 2ème Vice Président : Roger GARDES
- > 3ème Vice Président : Louis GISCARD d'ESTAING

Autres membres : Frédéric BONNICHON, Daniel CHEVALEYRE, Gérald COURTADON, Lionel GAY, Jocelyne MANSANA ROCHE, Anne Marie PICARD, Nicole VIGUES.



Réélection du Bureau syndical du Parc le 20 octobre 2017 - François Marion est désigné Président
© SMPNRVA (AD)

Objectif charte (disposition)

4.1.1 Adapter les interventions et l'exemplarité des actions du SMPNRVA

Projet de rattachement

Gestion budgétaire et comptable de l'administration générale du SMPNRVA

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

CRARA - CD63 et D15 - EPCI - communes adhérentes du SMPNRVA

Financier(s)

CRARA - CD63 et D15 - EPCI - communes adhérentes du SMPNRVA

Contact technique

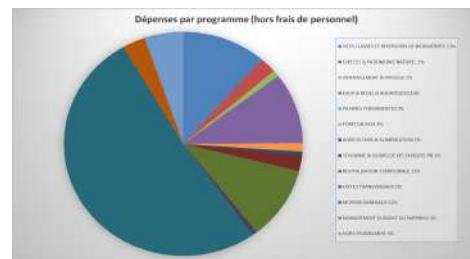
Garraud Gilles
04.73.65.64.14
ggarraud@parcdesvolcans.fr

GESTION DU BUDGET ET DES FINANCES DU SMPNRVA

Le budget général du SMPNRVA comprend un budget principal et 5 budgets annexes.

> En fonctionnement, le budget principal a été réalisé à hauteur de 3 145 752,69 euros en recettes et 2 829 617,68 euros en dépenses, ce qui donne un résultat de 316 135,01 euros qui sera intégralement repris en report à nouveau au budget primitif 2018.

> En investissement, les dépenses sont réalisées à hauteur de 174 328,75 euros et les recettes pour 182 708,97 euros.



Répartition des dépenses du budget principal (Compte administratif 2017)

Réalisations et résultats 2017

Répartition des recettes et des dépenses du budget principal (Compte administratif 2017)

1. les recettes

Les contributions statutaires ont été maintenues au niveau de celles de 2016, soit un total de 1 617 000 euros et elles représentent 47,50 % des recettes de fonctionnement.

Les recettes totales se répartissent comme suit :

- > Région : 42,13% (1 227 199 euros en fonctionnement et 6 585 euros en investissement)
- > État : 8,17% (171 495 euros en fonctionnement et 67 733 euros en investissement)
- > Départements : 10,88% (310 335 euros en fonctionnement et 8 172 euros en investissement)
- > Europe : 3,36% (98 390 euros en fonctionnement)
- > Communes et EPCI : 5,85% (171 384 euros en fonctionnement)
- > Divers (Agences de l'eau...) : 4,99% (126 697 euros en fonctionnement et 19 318 euros en investissement)
- > Ressources propres : 5,24% (153 321 euros en fonctionnement)
- > Remboursement frais par budgets annexes : 19,39% (567 954 euros en fonctionnement)

- RNN de Chaudesfour : 68 400 euros
- RNN de Chastreix-Sancy : 115 900 euros
- RNN Godivelle et Rocher de la Jacquette : 68 700 euros
- Cellule Chaîne des Puy : 265 500 euros
- Boutique du Parc : 49 500 euros

2. Les dépenses

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 2 829 617 euros en fonctionnement et 174 328 euros en investissement.

Les frais de personnel d'un montant total de 2 055 293 euros représentent 72% des dépenses de fonctionnement et sont financées à hauteur de 63% par les contributions statutaires et 37% par des crédits spécifiques (État, région, départements, agences de l'eau, Feader...)

La répartition des dépenses par programmes (hors frais de personnel) est visible dans le graphique en haut à droite.

Objectif charte (disposition)

4.1.1 Adapter les interventions et l'exemplarité des actions du SMPNRVA

Projet de rattachement

Gestion budgétaire et comptable de l'administration générale du SMPNRVA

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

CRARA - CD63 et D15, EPCI, communes - État - AEAG - AELB...

Financier(s)

CRARA - CD63 et D15, EPCI, communes - État - AEAG - AELB - Europe...

Contact technique

Garraud Gilles
04.73.65.64.14
ggarraud@parcdesvolcans.fr

ORGANISATION DU PERSONNEL DU SMPNRVA EN 2017

DIRECTION GÉNÉRALE

Isabelle BLANC (63)
Directrice

Gilles GARRAUD (63)
Responsable Fonctions supports

Eve ALCAIDE (15)
Responsable EP1

Cécile BIRARD (63)
Responsable EP2

Christine MONTOLLOY (63)
Responsable Cellule CdP

Jérémy PAPIN (63)
Responsable EP3

Marie-Noëlle BASMAISON (63)
Responsable EP4

Carine DUBOS (63)
Responsable ERT

RESSOURCES TRANSVERSALES (ERT)

Carine DUBOS (63)
Coordination ERT
Chargée de mission dossiers institutionnels dont charte & plan d'actions SMPNRVA
Site internet du Parc

Olivier ROQUETANIERE (63)
Système d'Information Géographique

Anne DASRIAUX (63)
Communication

FONCTIONS SUPPORTS

Gilles GARRAUD (63)
Responsable FS
Responsable administratif et financier

Laurent CELLIER (63)
Comptabilité, assurances et marchés publics

Christophe MALLET (63)
Philippe BOUTONNET (63)
Entretien propriété Montlosier

Bertrand PIRON (63)
Parc auto, logistique & bureautique

Cécile POUMEROL (63)
Gardiennage et gîte du site de Montlosier

Véronique VALLEIX (63)
Stéphanie MIGNOT (63)
Ressources humaines

Ghislaine CHAMPEIX (63)
Comptabilité

Arlette DACKO (63)
Entretien des locaux

Geoffrey AUDEBERT (63)
Parc informatique

ASSISTANTES ADMINISTRATIVES

Nathalie MANOURY (63)
Assistance de Direction

Marianne COHADE (63)
Assistance LEADER, EP1 & assemblées

Sandrine GUITTARD (63)
Assistance EP2 & RNN

Françoise LACOMBE (63)
Assistance EP3 & Cellule CdP

Sandrine BLARY LAFAY (63)
Accueil, assistance EP4 ERT & Fonctions supports

Marie-Pierre GARD (15)
Accueil, assistance EP1 & bureau cantalien

DEVELOPPEMENT RURAL DURABLE (EP1)

Eve ALCAIDE (15)
Responsable EP1
Référente Cantal
Chargée de mission Tourisme durable et activités pleine nature

Marie FAUCHON (63)
Chargée de mission Promotion Tourisme durable, signalétique touristique, Marque Valeurs Parc

Jérémy CRAIPEAU (63)
Coordination Leader

Andréa CASSAGNES (63)
Marque Valeurs Parc
Races locales
Agri-environnement (MAEC)
Circuits courts

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN DE GESTION CHAÎNE DES PUY / FAILLE DE LIMAGNE (CDP)

Christine MONTOLOY (63)
Responsable Cellule CdP
Référent Nord du Parc
Chargée de mission Gestion de sites naturels habités, aménagements, conciliation des usages

Stéphane ERARD (63)
Rémi LAFONT (63)
Antony PORTE (63)
Caitline LAJOIE (63)
Gardes-nature CdP

Morgane WALTERS (63)
Gestion de troupeaux CdP

Philippe BOUTONNET (63)

Christophe MALLET (63)
Agents techniques CdP

BIODIVERSITE, RESSOURCES ET ESPACES NATURELS (EP2)

Cécile BIRARD (63)
Responsable EP2
Chargée de mission Natura 2000 et Trame verte et bleue

Eric VALLÉ (Chambon-sur-Lac)
Conservateur RNN Vallée de Chaudefour

Thierry LEROY (Chastreix)
Conservateur RNN
Chastreix-Sancy

Cindy MERLOT (Chastreix)
Chargée de missions RNN
Chastreix Sancy & ENS
Montagne du Mont

Camille THOMAS (Chastreix)
garde / chargée d'études RNN
Chastreix-Sancy

Luc BELENGUIER (63)
Chargé de mission Natura 2000 & patrimoine naturel

Aimie BLEY (15)
Chargée de mission Natura 2000 & patrimoine naturel

Jean-Philippe REYGADE
Garde-nature permanent
(Monts du Cantal - 15)

Lionel PONT (La Godivelle)
Conservateur RNN : Sagnes de La Godivelle & Rocher de La jaquette

Philippe BOICHUT (63)
Chargé de mission Patrimoine naturel, sensibilisation et promotion

Nadège GUIMARD (63)
Chargée de mission Eau et milieux aquatiques

Elodie MARDINE (63)
Chargée de mission Agri-environnement - Eau

Fanny PLANE (Monts Dore - 63)
Stéphane GAZEL & Mathias DAUB (Monts du Cantal - 15)
Guillaume TRAPENAT (Crêtes du Sancy - 63)
Garde nature saisonniers

URBANISME, PAYSAGE ET ENERGIE (EP3)

Jérémy PAPIN (63)
Responsable EP3
Chargé de mission Atelier Rural d'Urbanisme

Lucie MODESTE remplacée par
Clément PAYET (63)
Chargés de mission Urbanisme et paysage

Virginie DELAGE (63)
Chargée de mission Energie, climat

COHESION SOCIALE ET PATRIMONIALE (EP4)

Marie-Noëlle BASMAISON (63)
Responsable EP4
Chargée de mission Stratégie culturelle et pédagogique

Fabienne MICHEL (63)
Chargée de mission Action pédagogique

Chantal FAURE (63)
Chargée de la gestion Boutique & assistance communication

Marie-Clarence ROGIER (63)
Espace accueil de la Maison du Parc (Animation)

ANIMATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DE PROSPECTIVE DU PNRVA

Le Conseil Scientifique et de Prospective du Parc a été créé en juin 2011. Composé d'une quinzaine de membres (chercheurs, universitaires), ses attributions sont multiples :

- > regard scientifique et/ou technique sur les enjeux du territoire
- > expertise sur sollicitation du SMPNRVA pour l'opportunité d'une opération et de ses impacts ou sur des avis à émettre
- > définition de programmes de recherche, pilotage en propre de travaux de recherche, suivi d'autres travaux
- > contribution à la vulgarisation, participation à la mission du Parc en matière d'éducation, information, sensibilisation du public.

Réalisations et résultats 2017

L'année 2017 a été consacrée en particulier à favoriser et multiplier les échanges entre les membres du conseil et l'équipe du SMPNRVA pour définir leurs modalités à venir de collaboration.

Le conseil scientifique s'est réuni à 4 reprises en 2017 :

Réunion du 23 janvier 2017

- > présentation du contexte dans lequel évolue le SMPNRVA et explication au travers d'actions menées par celui-ci
- > échanges sur les interventions possibles à venir du conseil

Réunion du 31 mars 2017 : présentation par les scientifiques de plusieurs de leurs travaux :

- > Dynamique sociale et culturelle des milieux ruraux dans et pour le PNRVA (Mauricette Fournier, Jean Corneloup et Katia Fersing)
- > Développement durable, ruralité, tourisme et politique publique (Jean-Bernard Marsat, Dominique Vollet et Frédéric Serre)
- > Adaptation sociale et politique de l'agriculture, confrontée à différentes situations (Michel Streith, Patrice Cayre et Yves Michelin)
- Etude et connaissance des milieux naturels (Yannick Miras, Christian Amblard et Pierre Boivin)

Réunion du 26 juin 2017

- > renouvellement et développement du collectif scientifique
- > mise en place d'une page dédiée au conseil sur le site Internet du Parc
- > création du café scientifique
- > exposés de projets de développement d'activités culturelles et touristiques autour du volcanisme

Réunion du 19 décembre 2017

- > bilan 2017 sur la gestion du conseil et les activités menées
- > perspectives 2018 : actions du SMPNRVA, projets de recherches (membres du conseil), collaborations à envisager (dont l'opération Vagabondages volcaniques).



Christian Amblard membre du CSP est partenaire du Contrat territorial de la Couze Pavin animé par le SMPNRVA © SMPNRVA

Objectif charte (disposition)

4.1.2.3 Associer des forces vives aux décisions du SMPNRVA

Projet de rattachement

Concertation avec les scientifiques

Localisation ou portée

territoire du Parc



Partenaire(s) technique(s)

Membres du Conseil scientifique et de prospective du Parc

Financier(s)

SMPNRVA - Membres du Conseil scientifique et de prospective du Parc

Contact technique

Blanc Isabelle
04.73.65.64.03
iblanc@parcdesvolcans.fr

DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS AVEC DES TERRITOIRES DE PROXIMITÉ DU PNRVA

La convention cadre "Agglomération-porte" entre Clermont Auvergne Métropole et le SMPNRVA a été renouvelée fin 2016. Elle fixe les enjeux et les principaux objectifs du partenariat sur la période 2017-2020, à savoir la préservation des espaces naturels et de la qualité de vie sur l'espace péri-urbain et l'amélioration de l'attractivité du territoire.

Par avenant, elle se décline en un programme d'actions menées par le SMPNRVA sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole.

Réalisations et résultats 2017

Le partenariat avec Clermont Auvergne Métropole a donné lieu à la mise en oeuvre des actions suivantes du SMPNRVA au titre de l'avenant 2017 à la convention cadre.

Cette année a été marquée par des animations spécifiques à l'opération de célébration des 40 ans du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

La subvention de Clermont Auvergne Métropole attribuée pour l'année 2017 est de 60 000 euros.

Actions menées :

> **gestion de la fréquentation in situ et conciliation d'usages** (contribution à la cellule départementale de suivi de terrain mise en place dans le cadre de la candidature de la Chaîne des Puy / Faille de Limagne au patrimoine mondial de l'Unesco) : 15 000 euros

> **échanges pédagogiques entre les enfants de classes primaires et collèges situées en milieu urbain et au coeur de la Chaîne des Puy** : 20 000 euros

> **transition énergétique / mobilité** : 15 000 euros
 . étude pour la mise en oeuvre de solutions alternatives à l'autosolisme
 . journée d'animation "Au travail j'y vais autrement" en partenariat avec le SMTIC notamment
 . participation aux actions de l'agglomération tout au long de l'année

> **partenariat culturel** (soutien à la programmation 2017 déployée à l'occasion des 40 ans du Parc, sur la thématique "Voyage dans les Volcans d'Auvergne") : 10 000 euros.



Projection débat dans le cadre du Grand bistrot des 40 ans du Parc organisé à Orcines
 © SMPNRVA (AD)

Objectif charte (disposition)

4.1.2.4 Créer une synergie entre Territoires de projets présents dans le périmètre du PNRVA et/ou à sa périphérie

Projet de rattachement

Développement et gestion de liens avec d'autres territoires

Localisation ou portée

Clermont Auvergne Métropole



Partenaire(s) technique(s)

Clermont Auvergne Métropole

Financier(s)

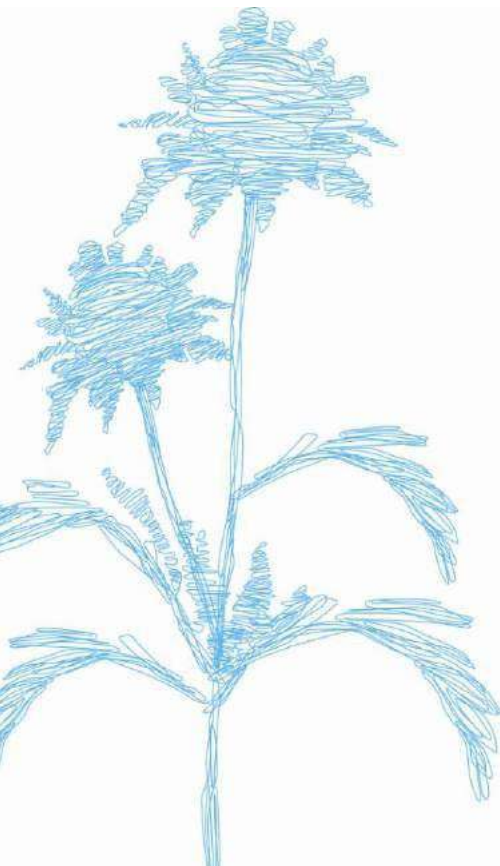
Clermont Auvergne Métropole - SMPNRVA

Contact technique

Blanc Isabelle
 04.73.65.64.03
 iblanc@parcdesvolcans.fr

|||||

ABREVIATIONS ET SIGLES UTILISES DANS LE RAPPORT



ADEME	Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
Adhume	Agence locale de maîtrise de l'énergie
ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
AEAG	Agence de l'Eau Adour Garonne
AELB	Agence de l'Eau Loire Bretagne
AEM	Accompagnateur En Montagne
AFB	Agence Française pour la Biodiversité
ARS	Agence Régionale de Santé
ARU	Atelier Rural d'Urbanisme
ASL	Association Syndicale Libre
ASP	Agence de Services et de Paiement
AVAP	Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine
C(D)A	Chambre (Départementale) d'Agriculture
CAUE	Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CBNMC	Conservatoire botanique national du Massif Central
CC ou CCté	Communauté de Communes
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD 15	Conseil Départemental du Cantal
CD 63	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
CEN(A)	Conservatoire d'espaces naturels (Auvergne)
CERAA	Centre d'Etude et de Recherche en Archéologie Aérienne
CETDep	Charte Européenne du Tourisme Durable dans les espaces protégés
CLE	Commission Locale de l'Eau
CNRS	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
COPIL	Comité de pilotage
CPIE	Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement
CRARA	Conseil Régional d'Auvergne Rhône-Alpes
CRDDP	Centre Régional de Documentation Pédagogique
CRDTA	Comité Régional du Tourisme d'Auvergne
CRPF	Centre Régional de la Propriété Forestière
CSP	Conseil Scientifique du Parc
CSRPN	Centre National de la Recherche Scientifique
DRAC	Direction régionale des Affaires Culturelles
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DDT	Direction Départementale des Territoires
DOCOB	Document d'objectif destiné à la gestion d'un site Natura 2000
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement Durable
ENS	Espace Naturel Sensible
ETP	Equivalent temps plein
EPCI	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
EPF SMAF	Etablissement Public Foncier
EPIDOR	Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne
ESS	Econome Sociale et Solidaire
FDAAPPMA	Fédération Départementale des Associations Agréées pour Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FOAD	Formation A Distance

FPNRF	Fédération des parcs naturels régionaux de France
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL	Groupement d'Action Locale
GEMAPI	Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
GIP	Groupement d'Intérêt Public
GMA	Groupe Mammalogique d'Auvergne
ha	hectares
IADT	Institut d'Auvergne de Développement du Territoire
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IPAMAC	Inter Parcs Massif central
Leader	Programme de Liaison Entre Action de Développement de l'Economie Rurale
LEPA	Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole
LPO	Ligue de Protection des Oiseaux
MAEC	Mesure AgroEnvironnementale Climatique
MAET	Mesure AgroEnvironnementale Territoriale
MAPTAM (loi)	Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles
MEEM	Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
ONCFS	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
OT(SI)	Office de Tourisme (Syndicat d'Initiative)
PLH	Plan Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PLUi	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
PNR	Parc(s) Naturel(s) Régional(ux)
PNRVA	Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
PMAEC	Projet AgroEnvironnemental Climatique
RNF	Réserves Naturelles de France
RNN	Réserve naturelle nationale
RNNCS	Réserve naturelle nationale de Chastreix Sancy
RNR	Réserve Naturelle Régionale
SAEM	Société Anonyme d'Économie Mixte
SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SAFER	Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural
SCoT	Schéma de Cohérence territoriale
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des ressources en Eau
SHNAO	Société d'Histoire Naturelle Alcide-d'Orbigny
SIGAL	Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'ALagnon et de ses affluents
SIVOM	Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples
SIVU	Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SMGF	Syndicat Mixte de Gestion Forestière
SMPM	Syndicat Mixte du Puy Mary Grand Site
SMPNRVA	Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
STAP	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine
TEPCV	Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
VAE	Vélo à Assistance Électrique
VTT	Vélo Tout Terrain

